Proposition de

RÈGLEMENT (CE) n° .../... DE LA COMMISSION

du [...]

modifiant le règlement (CE) n° 2042/2003 de la Commission du 20 novembre 2003 relatif au maintien de la navigabilité des aéronefs et des produits, pièces et équipements aéronautiques, et relatif à l'agrément des organismes et des personnels participant à ces tâches

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté européenne,

vu le règlement (CE) n° 216/2008 du Parlement européen et du Conseil du 20 février 2008 concernant des règles communes dans le domaine de l'aviation civile et instituant une Agence européenne de la sécurité aérienne, et abrogeant la directive 91/670/CEE du Conseil, le règlement (CE) n° 1592/2002 et la directive 2004/36/CE¹ («le règlement de base»), et notamment ses articles 5 et 6,

vu le règlement (CE) n° 2042/2003 de la Commission du 20 novembre 2003, relatif au maintien de la navigabilité des aéronefs et des produits, pièces et équipements aéronautiques, et relatif à l'agrément des organismes et des personnels participant à ces tâches²,

considérant ce qui suit:

- (1) Le règlement (CE) n° 2042/2003 institue déjà dans son annexe III (Partie-66) un système de licences pour les personnels de certification.
- (2) Au cours de la révision de la Partie-M pour les aéronefs ne participant pas au transport aérien commercial (tâche M.017), mais également à la suite de la consultation réalisée par l'intermédiaire de l'A-NPA14/2006, un nombre significatif d'acteurs ont exprimé leur inquiétude à propos du fait que le système de licences actuel n'était pas adapté à la complexité moins importante des aéronefs de l'aviation civile.
- (3) L'Agence a estimé que ce problème pourrait être résolu par l'introduction de licences de maintenance d'aéronefs assorties d'exigences moindres en matière de qualification pour la catégorie d'aéronefs inférieure.
- (4) De même, l'Agence a considéré que de manière parallèle, la création de ces licences viendrait également normaliser le système de licences pour les planeurs, les ballons et les dirigeables, lesquels sont actuellement couverts par les réglementations nationales.
- (5) L'Agence a jugé nécessaire d'introduire des mesures transitoires appropriées, ainsi que des dispositions relatives à la conversion, afin d'assurer une transition en douceur à partir des systèmes nationaux existants.
- (6) Les mesures visées dans le présent règlement reposent sur l'avis émis par l'Agence³, conformément à l'article 17, paragraphe 2, point b), et à l'article 19, paragraphe 1, du règlement de base.

¹ JO L 79, 19.03.2008, p.1.

² JO L 315, 28.11.2003, p. 1. Règlement tel que modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1056/2008 de la Commission du 27 octobre 2008 (JO L 283, 28.10.2008).

³ Avis 05/2009.

- (7) Les mesures visées dans le présent règlement sont conformes à l'avis⁴ du comité de l'Agence européenne de la sécurité aérienne, institué par l'article 65 du règlement de base.
- (8) Il convient dès lors de modifier le règlement (CE) n° 2042/2003 de la Commission en conséquence,

A ARRÊTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

Le règlement (CE) n° 2042/2003 de la Commission est modifié comme suit:

- 1) À l'article 7, les paragraphes suivants 7 et 8 sont ajoutés:
 - 7. Réservé.
 - Par dérogation au paragraphe 1, pour les planeurs, motoplaneurs et ballons, ainsi que pour les dirigeables couverts par la licence L en vertu de la Partie-66.A.1(d), les personnels de certification pourront continuer à être qualifiés conformément à la réglementation de l'État membre concerné et exercer les prérogatives correspondantes jusqu'à (INSCRIRE LA DATE SITUÉE 3 ANS APRÈS L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU PRÉSENT RÈGLEMENT MODIFICATIF).

Article 2

Les annexes II (Partie-145), III (Partie-66) et IV (Partie-147) au règlement (CE) n° 2042/2003 sont modifiées conformément à l'annexe au présent règlement:

Article 3 Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles,

Par la Commission

Membre de la Commission

Annexe

Les annexes au règlement (CE) n° 2042/2003 sont modifiées comme suit:

A) <u>L'annexe II (Partie-145) au règlement (CE) n° 2042/2003 est modifiée comme</u> suit:

1) Au point 145.A.30, les paragraphes f), g) et h) sont modifiés comme suit:

145.A.30 Exigences en matière de personnel

• • •

- f) L'organisme doit s'assurer que le personnel qui effectue et/ou contrôle un test nondestructif de maintien de la navigabilité des structures et/ou des éléments de l'aéronef soit convenablement qualifié pour le test non-destructif spécifique, conformément à la norme européenne ou à une norme équivalente reconnue par l'Agence. Le personnel qui effectue toute autre tâche spécialisée doit être convenablement qualifié conformément aux normes reconnues officiellement. Par dérogation au présent paragraphe, les personnels mentionnés aux paragraphes g) et h) (1) et h) (2), qualifiés dans la catégorie B1 ou B3 de la Partie-66, peuvent effectuer et/ou contrôler des essais par ressuage du contraste des couleurs.
- g) Tout organisme entretenant des aéronefs, sauf indication contraire au paragraphe j) doit, dans le cas d'entretien en ligne des aéronefs, avoir du personnel possédant la qualification de type appropriée appartenant aux catégories B1, B2, B3 et/ou L, conformément à la Partie-66 et au 145.A.35.
 - De plus, ces organismes peuvent également utiliser du personnel de certification formé aux tâches de manière appropriée et appartenant à la catégorie A, conformément à la Partie-66 et au point 145.A.35 pour effectuer un entretien en ligne mineur programmé et une rectification simple de défaut. La disponibilité de personnel certificateur de catégorie A ne saurait se substituer au besoin de personnel de certification des catégories B1, B2 et/ou B3, selon le cas, de la Partie-66 pour assister le personnel de certification de catégorie A. Cependant, ledit personnel des catégories B1, B2 et/ou B3 de la Partie-66 ne doit pas nécessairement être toujours présent à l'escale durant un entretien en ligne mineur programmé ou une rectification simple de défaut.
- h) Tout organisme entretenant des aéronefs, sauf indication contraire au paragraphe j) doit:

. . .

- 2. dans le cas d'entretien en base d'aéronefs autres que les aéronefs lourds, disposer
 - i) d'un personnel de certification possédant la qualification appropriée appartenant aux catégories B1, B2, B3 et/ou L, selon le cas, conformément à la Partie-66 et au 145.A.35, ou
 - ii) d'un personnel de certification possédant la qualification appartenant à la catégorie C assisté de personnel des catégories B1, B2, B3 et/ou L, selon le cas, conformément au paragraphe 1.

• • •

2) Le point 145.A.35 est modifié comme suit:

145.A.35 Personnels de certification et personnels de soutien des catégories B1, B2, B3 et L

a) En plus des conditions propres au 145.A.30(g) et (h), l'organisme doit s'assurer que les personnels de certification et les personnels de soutien des catégories B1, B2, B3 et L ont une connaissance adéquate des aéronefs et/ou des éléments d'aéronef correspondants devant être entretenus, ainsi que des procédures d'organismes associées. Dans le cas des personnels de certification, cela doit précéder la délivrance ou la re-délivrance de l'habilitation de certification.

Les «personnels de soutien des catégories B1, B2, B3 et L» désignent les personnels des catégories B1, B2, B3 et L dans l'environnement de l'entretien en base qui n'ont pas nécessairement une prérogative de certification. «Aéronefs et/ou éléments correspondants», désigne les aéronefs ou éléments d'aéronef spécifiés dans l'habilitation de certification particulière. «Habilitation de certification» désigne l'habilitation délivrée aux personnels de certification par l'organisme et qui spécifie qu'ils peuvent signer des certificats d'autorisation de remise en service dans les limites définies par cette habilitation au nom de l'organisme agréé.

- b) ..
- c) L'organisme doit s'assurer que tous les personnels de certification et les personnels de soutien des catégories B1, B2, B3 et L ont pratiqué réellement l'entretien approprié d'aéronef ou d'éléments d'aéronef avec au moins six mois d'expérience au cours d'une période de deux années consécutives. Aux fins du présent paragraphe, l'expression «ont pratiqué réellement l'entretien approprié d'aéronef ou d'éléments d'aéronef» signifie que la personne a travaillé dans un environnement d'entretien d'aéronef ou d'élément d'aéronef et a exercé les prérogatives de l'habilitation de certification et/ou effectué un entretien sur au moins quelques-uns des systèmes de types d'aéronefs ou de groupes d'aéronefs spécifiés dans l'habilitation de certification spécifique.
- d) L'organisme doit s'assurer que tous les personnels de certification et les personnels de soutien des catégories B1, B2, B3 et L reçoivent une formation continue suffisante au cours de chaque période de deux ans pour s'assurer que ces personnels ont des connaissances à jour concernant les questions correspondantes en matière de technologie, procédures d'organisme et facteurs humains.
- e) L'organisme doit établir un programme de formation continue pour les personnels de certification et les personnels de soutien des catégories B1, B2, B3 et L, comprenant une procédure pour s'assurer que les paragraphes correspondants du 145.A.35 sont respectés pour la délivrance des habilitations de certification aux personnels de certification conformément à la présente Partie-145, et une procédure pour s'assurer que la Partie-66 est respectée.
- f) ...
- g) ...
- h) ...
- i) ...
- j) L'organisme doit conserver un dossier de tous les personnels de certification et les personnels de soutien des catégories B1, B2, B3 et L.

Les dossiers des personnels doivent contenir:

- 1. les détails de toute licence d'entretien aéronef détenue conformément à la Partie-66;
- 2. toutes les formations appropriées effectuées
- 3. le domaine d'application des habilitations de certification délivrées, le cas échéant, et
- 4. des renseignements sur les personnels ayant des habilitations de certification limitées ou uniques.

L'organisme doit conserver les dossiers pendant au moins deux ans après que les personnels de certification et les personnels de soutien des catégories B1, B2, B3 et L ont cessé de travailler avec l'organisme ou dès que l'habilitation a été retirée. De plus, sur demande, l'organisme de maintenance doit fournir aux personnels de certification une copie de leurs dossiers lorsqu'ils quittent l'organisme.

	personnels, comme indiqué ci-dessus.
k)	
I)	
m)	L'âge minimum pour des personnels de certification et des personnels de soutien des catégories B1, B2, B3 et L est de 21 ans.
3)	Le point 145.A.70 est modifié comme suit:
14	5.A.70 Manuel des spécifications de l'organisme de maintenance (MOE)
a)	Le «Manuel des spécifications d'organisme de maintenance» désigne le(s) document(s)
6. ı	une liste des personnels de certification et des personnels de soutien B1, B2, B3 et L;

Les personnels de certification doivent avoir accès sur demande à leurs dossiers

B) <u>L'annexe III (Partie-66) au règlement (CE) n° 2042/2003 est modifiée comme suit:</u>

4) Le titre de la section A, sous-partie A est modifié comme suit:

SECTION A

SOUS-PARTIE A

LICENCE DE MAINTENANCE D'AÉRONEFS

5) Le point 66.A.1 est modifié comme suit:

66.A.1 Domaine d'application

- a) Cette section établit les exigences relatives à la délivrance d'une licence de maintenance d'aéronefs et les conditions de sa validité et de son utilisation concernant les catégories suivantes:
 - Catégorie A
 - Catégorie B1
 - Catégorie B2
 - Catégorie B3
 - Catégorie C
 - Catégorie L
- b) Les catégories A et B1 sont subdivisées en sous-catégories se rapportant aux combinaisons d'avions, d'hélicoptères, de moteurs à turbine et à pistons. Les sous-catégories sont:
 - A1 et B1.1 Avions à turbine
 - A2 et B1.2 Avions à moteurs à pistons
 - A3 et B1.3 Hélicoptères à turbine
 - A4 et B1.4 Hélicoptères à moteur à pistons
- c) La catégorie B3 est applicable aux avions non-pressurisés à moteurs à pistons de 2 000 Kg MTOM et moins;
- d) La catégorie L est applicable à l'ensemble des aéronefs suivants:
 - Avions avec une masse maximale au décollage inférieure à 1 000 Kg, aux planeurs et aux motoplaneurs
 - Ballons
 - Dirigeables à air chaud
 - Dirigeables à gaz avec équipage remplissant la totalité des critères suivants:
 - i) Poids statique de 3 % maximum
 - ii) Poussée non-dirigée (sauf poussée inverse)
 - iii) Conception simple et traditionnelle:
 - de la structure
 - du système de commande

du système de ballonnet

iv) Commandes non-assistées.

La catégorie L est subdivisée en niveaux, comme suit:

- L limitée
- L complète

Chacun de ces niveaux est à son tour divisé en qualifications, comme suit:

- Qualifications pour la licence L limitée:
 - Cellule à base de bois
 - Cellule composite
 - Cellule à base de métal
 - Motorisation
 - Ballons à air chaud
 - Ballons à gaz
 - Dirigeables à air chaud
 - Dirigeables à gaz.
- Qualifications pour la licence L complète:
 - Aéronef à base de bois
 - Aéronef composite
 - Aéronef à base de métal
 - Planeurs à base de bois
 - Planeurs composites
 - Planeurs à base de métal
 - Ballons à air chaud
 - Ballons à gaz
 - Dirigeables à air chaud
 - Dirigeables à gaz
 - Radio-Comm/Transpondeur.

«Les qualifications «cellule à base de bois», «aéronef à base de bois» et «planeur à base de bois», couvrent également la combinaison de structures en bois avec un tuyau métallique et en tissu».

Les niveaux et qualifications décrits ci-dessus doivent être mentionnés sur la licence de maintenance d'aéronefs de la Partie-66, selon le cas.

6) Le point 66.A.20 est modifié comme suit:

66.A.20 Prérogatives

a) Sous réserve de conformité avec le paragraphe b), les prérogatives suivantes s'appliquent:

- 1. ...
- 2.
- 3. ...
- 4. Une licence de maintenance d'aéronefs de catégorie B3 doit autoriser son titulaire à délivrer des certificats d'autorisation de remise en service après des opérations d'entretien, y compris sur la structure de l'avion, la motorisation et les systèmes mécaniques et électriques. La certification des travaux sur les systèmes avioniques nécessitant uniquement de simples tests pour démontrer leur aptitude au service et ne nécessitant pas de dépannage doit également être incluse dans les prérogatives.
- 5. Une licence de maintenance d'aéronefs de catégorie L doit autoriser son titulaire concernant les points suivants:
 - Pour la licence L limitée:
 - Pour la qualification «motorisation»: à délivrer des certificats d'autorisation de remise en service après des opérations d'entretien sur la motorisation.
 - Pour toutes les autres qualifications: à délivrer des certificats d'autorisation de remise en service après des opérations d'entretien sur la structure de l'aéronef, les systèmes mécaniques et électriques, ainsi que des opérations d'entretien sur les systèmes avioniques nécessitant uniquement de simples tests pour démontrer leur aptitude au service et ne nécessitant pas de dépannage.
 - Pour la licence L complète:
 - Pour la qualification «Radio-Comm/Transpondeur»: à délivrer des certificats d'autorisation de remise en service après des opérations d'entretien sur les systèmes radio, de communication et de transpondeur.
 - Pour toutes les autres qualifications: à délivrer des certificats d'autorisation de remise en service après des opérations d'entretien sur la structure de l'aéronef, la motorisation, les systèmes mécaniques et électriques ainsi que des opérations d'entretien sur les systèmes avioniques nécessitant uniquement de simples tests pour démontrer leur aptitude au service et ne nécessitant pas de dépannage.

La licence de maintenance d'aéronefs L limitée n'autorise pas à délivrer un certificat d'autorisation de remise en service après des inspections avec un intervalle supérieur à 100 heures/an ou après la mise en œuvre de réparations et de modifications majeures. Il s'agit des prérogatives du titulaire de licence de maintenance d'aéronefs L complète.

La licence L complète doit automatiquement comprendre la licence L limitée.

4. 6. ...

b) ...

7) Le point 66.A.25 est modifié comme suit:

66.A.25 Exigences en matière de connaissances de base

a) Le demandeur d'une licence de maintenance d'aéronefs, autre qu'une licence L, ou d'un ajout d'une catégorie ou d'une sous-catégorie à une telle licence de maintenance d'aéronefs doit démontrer, par un examen, qu'il possède un niveau de connaissances sur les modules des sujets appropriés conformément à l'appendice I de la présente Partie.

Les épreuves d'examen des connaissances de base sont conduites par un organisme de formation régulièrement approuvé en vertu de la Partie-147 ou par l'autorité compétente.

- b) Le demandeur d'une licence de maintenance d'aéronefs L doit satisfaire aux exigences en matière de connaissances de base et de l'examen qui sont décrites dans les appendices VII et VIII de la présente Partie. Des cours de formation de base doivent être dispensés par des organismes de formation d'entretien de la Partie-147 dûment approuvés ou agréés par l'autorité compétente. Des épreuves d'examen doivent être conduites par des organismes de formation en matière d'entretien de la Partie-147 dûment approuvés ou agréés par l'autorité compétente, ou par l'autorité compétente elle-même.
- c) Par dérogation au paragraphe b), le demandeur d'une licence de maintenance d'aéronefs L limitée peut remplacer les exigences en matière de formation du paragraphe b) par les exigences en matière d'expérience décrites en 66.A.30(a)6(ii). Un examen conforme à 66.A.25(b) est toujours requis.
- d) Les titulaires d'une licence B1.2 ou B3 seront censés satisfaire aux exigences en matière de connaissances de base d'une licence L complète concernant les qualifications «aéronef à base de bois», «aéronef composite» et «aéronef à base de métal».
- e) ...
- 8) Le point 66.A.30 est modifié comme suit:

66.A.30 Exigences en matière d'expérience

- a) Tout demandeur d'une licence de maintenance d'aéronefs doit avoir acquis:
 - 1. pour la catégorie A, les sous-catégories B1.2 et B1.4 et la catégorie B3:
 - i) trois ans d'expérience pratique en entretien sur des aéronefs en exploitation, si le demandeur n'a pas reçu auparavant de formation technique appropriée, ou
 - ii) deux ans d'expérience pratique en entretien sur des aéronefs en exploitation et la réalisation d'une formation considérée comme appropriée par l'autorité compétente en tant qu'ouvrier qualifié, dans un contexte technique, ou
 - iii) un an d'expérience pratique en entretien sur des aéronefs en exploitation et la réalisation d'un cours de formation de base agrée, conformément à la Partie-147.
 - 2. ...
 - 3. ...
 - 4. pour la catégorie C en ce qui concerne les aéronefs autres que les lourds:
 - trois ans d'expérience en exerçant les prérogatives de la catégorie B1 ou B2 sur des aéronefs autres que les lourds ou en tant que personnel de soutien B1 ou B2 selon la Partie-145 ou une combinaison des deux.
 - 5. ...
 - 6. pour la L limitée, une période suffisante d'expérience pratique en entretien doit avoir été complétée, par le biais de l'accomplissement d'un échantillon représentatif des activités d'entretien qui se rapportent aux qualifications recherchées. Cette période ne doit pas être inférieure à:
 - i) six mois pour les demandeurs qualifiés en vertu du point 66.A.25(b).
 - ii) un an pour les demandeurs qualifiés en vertu du point 66.A.25(c).
 - 7. pour la L complète, un an d'expérience pratique en entretien à exercer les prérogatives de la L limitée, couvrant un échantillon représentatif des activités d'entretien afférentes à la qualification correspondante, excepté le fait que pour inclure une qualification supplémentaire d'une licence L complète existante, il est seulement nécessaire d'avoir suivi la formation et d'avoir passé l'examen correspondants, conformément aux appendices VII et VIII, ainsi que de posséder l'expérience pratique requise au paragraphe 6(i) ci-dessus.

- 8. Le titulaire d'une licence B1.2 ou B3 sera censé satisfaire aux exigences en matière d'expérience d'une licence L complète avec les qualifications «aéronef à base de bois», «aéronef composite» et «aéronef à base de métal», du moment que la licence B1.2 / B3 ne comprend pas de restriction concernant le matériau de la structure correspondante.
- b) ...
- c) Pour les catégories A, B1, B2 et B3 l'expérience doit être pratique, ce qui signifie qu'elle doit avoir été acquise par le biais de l'accomplissement d'un échantillon représentatif des différentes tâches d'entretien d'aéronefs.
- d) ...
- e) ...
- 9) Au point 66.A.45, les paragraphes suivants i) et j) sont ajoutés:

66.A.45 Formation aux types/tâches, qualifications et restrictions de qualification

...

i) Le titulaire d'une licence de maintenance d'aéronefs B3 peut uniquement exercer des prérogatives de certification une fois que la licence de maintenance d'aéronefs a été validé avec la qualification «avions non-pressurisés à moteurs à pistons de 2 000 Kg MTOM et moins». Cette qualification sera accordée une fois démontré que l'on possède une expérience pratique qui doit comprendre l'accomplissement d'un échantillon représentatif des activités d'entretien qui se rapportent à la catégorie de licence concernée.

À moins que le demandeur puisse démontrer qu'il possède une expérience appropriée, la qualification accordée doit être soumise aux restrictions suivantes, qui doivent être mentionnées sur la licence:

- avions avec une structure en bois,
- avions avec une structure de tuyauterie métallique recouverte de tissu,
- avions avec une structure métallique,
- avions avec une structure composite.

Ces restrictions excluent les prérogatives de certification et affectent l'avion dans son ensemble. Néanmoins, le titulaire d'une licence B3 est habilité à délivrer des certificats d'autorisation de remise en service pour les tâches d'entretien du pilote-propriétaire du M.A.803(b) sur les avions non-pressurisés à moteurs à pistons de 2 000 Kg MTOM et moins, quelles que soient les restrictions mentionnées sur la licence.

Les restrictions seront supprimées une fois démontré que l'on possède une expérience appropriée ou après une évaluation pratique satisfaisante réalisée par l'autorité compétente.

j) Le titulaire d'une licence de maintenance d'aéronefs de catégorie L peut uniquement exercer des prérogatives de certification une fois que la licence de maintenance d'aéronefs a été validé avec les qualifications appropriées décrites en 66.A.1(d).

10) Le point 66.A.100 est modifié comme suit:

66.A.100 Généralités

Pour les dirigeables qui ne sont pas couverts par la licence L en vertu de 66.A.1(d), la réglementation de l'État membre concerné doit s'appliquer.

Pour les aéronefs autres que les avions et les hélicoptères, des travaux sur les systèmes avioniques peuvent être effectués conformément à la réglementation de l'État membre concerné.

11) Le point 66.B.100 est modifié comme suit:

66.B.100 Procédure pour la délivrance d'une licence de maintenance d'aéronefs par l'autorité compétente

. . .

b) L'autorité compétente doit vérifier les états d'examen du demandeur et/ou confirmer la validité de tous les crédits pour s'assurer que tous les modules requis de l'appendice I ou VII ont été remplis ainsi que spécifié dans la présente Partie.

. .

12)

Le point 66.B.110 est modifié comme suit:

66.B.110 Procédure d'amendement d'une licence de maintenance d'aéronefs pour y inclure une catégorie, une sous-catégorie ou un niveau de base supplémentaires

- a) En plus des documents requis par le paragraphe 66.B100 ou 66.B.105, selon le cas, le demandeur pour des catégories ou des sous-catégories de base supplémentaires à une licence de maintenance d'aéronefs ou pour un changement de niveau pour une licence L, doit soumettre sa licence de maintenance d'aéronefs d'origine en vigueur à l'autorité compétente accompagnée du formulaire 19 de l'EASA.
- b) À l'issue de la procédure visée au paragraphe 66.B.100 ou 66.B.105, l'autorité compétente doit valider la catégorie, la sous-catégorie ou le niveau de base supplémentaires sur la licence de maintenance d'aéronefs avec un tampon et une signature ou rééditer la licence. Le dossier de l'autorité compétente doit être modifié en conséquence.

. . .

13) Le point 66.B.115 est modifié comme suit:

66.B.115 Procédure d'amendement d'une licence de maintenance d'aéronefs pour y inclure une qualification d'aéronef et pour supprimer des restrictions de qualification

À la réception du formulaire 19 de l'EASA satisfaisant et de toute documentation à l'appui démontrant la conformité avec les exigences de la qualification applicable et accompagnant la licence de maintenance d'aéronefs, l'autorité compétente doit soit valider la licence de maintenance d'aéronefs du demandeur avec la qualification d'aéronef applicable soit rééditer ladite licence pour inclure la qualification d'aéronef applicable ou pour supprimer les restrictions applicables. Le dossier de l'autorité compétente doit être amendé en conséquence.

Les restrictions autres que celles provenant des conversions de 66.A.70 doivent être supprimées une fois démontré que l'on possède une expérience appropriée ou après une évaluation pratique satisfaisante réalisée par l'autorité compétente.

14) Le point 66.B.200 est modifié comme suit:

66.B.200 Examen par l'autorité compétente

...

c) Les examens de base doivent obéir à la norme spécifiée aux appendices I et II de la présente Partie pour les catégories A, B1, B2, B3 et aux appendices VII et VIII pour la catégorie L.

...

15) Le point 66.B.405 est modifié comme suit:

66.B.405 Rapport de crédit d'examen

a) Pour chaque qualification technique concernée, le rapport doit identifier la matière dont il est question et les niveaux de connaissance contenus dans l'appendice I ou VII de la présente Partie correspondant à la catégorie particulière en cours de comparaison.

c) Le rapport, basé sur la comparaison avec le paragraphe b), doit indiquer pour chaque qualification technique les matières qui font l'objet de l'appendice I ou VII soumises à crédits d'examen.

...

16) L'appendice I de la Partie-66 est modifié comme suit:

Appendice I Exigences en matière de connaissances de base

1. NIVEAUX DE CONNAISSANCE — LICENCE DE MAINTENANCE D'AÉRONEFS CATÉGORIES A, B1, B2, B3 ET C

Les connaissances de base pour les catégories A, B1, B2 et B3 sont indiquées par l'attribution d'indicateurs de niveaux de connaissance (1, 2 ou 3) pour chaque sujet concerné. Les postulants à la catégorie C doivent satisfaire aux niveaux de connaissances de base soit de la catégorie B1 soit de la catégorie B2.

. . .

2. MODULARISATION

La qualification sur des sujets de base pour chaque catégorie ou sous-catégorie de licence de maintenance d'aéronefs de la Partie-66 devra être conforme au tableau suivant. Les sujets concernés sont indiqués par un «X»:

	Avion A ou	B1 avec:	Hélicoptère A	ou B1 avec:	B2	В3
Modules sujets	Moteur(s) à turbine	Moteur(s) à pistons	Moteur(s) à turbine	Moteur(s) à pistons		Avions non- pressurisés à moteurs à pistons de 2 000 Kg MTOM et moins
1	Х	X	Х	Х	Х	X
2	Х	Х	Х	Х	Х	X
3	Х	X	Х	Х	Х	X
4	Х	Х	Х	Х	Х	X
5	Х	Х	Х	Х	Х	X
6	Х	Х	Х	Х	Х	X
7	Х	Х	Х	Х	Х	X
8	Х	Х	Х	Х	Х	X
9	Х	Х	Х	Х	Х	X
10	Х	Х	Х	Х	Х	X
11	Х	Х				X
12			Х	Х		
13					Х	
14					Х	
15	Х		Х			
16		Х		Х		X
17	Х	Х				X

MODULE 1. MATHÉMATIQUES

		NIV	EAU	
	Α	B1	B2	В3
1.1 Arithmétique	1	2	2	2
Termes et signes arithmétiques, méthodes de multiplication et de division, fractions et décimales, facteurs et multiples, masses, mesures et facteurs de conversion, rapport et proportion, moyennes et pourcentages, surfaces et volumes, carrés, cubes, racines carrées et cubiques.				
1.2 Algèbre				
a)	1	2	2	2
Évaluation d'expressions algébriques simples, addition, soustraction, multiplication et division, utilisation des parenthèses, fractions algébriques simples;				
b)	-	1	1	1
Équations linéaires et leurs solutions;				
Indices et puissances, indices négatifs et fractionnels;				
Systèmes de numération binaires et autres systèmes de numérotation applicables;				
Équations simultanées et équations du second degré à une inconnue;				
Logarithmes;				
1.3 Géométrie				
a)	-	1	1	1
Constructions géométriques simples;				
b)	2	2	2	2
Représentation graphique, nature et utilisations des graphiques, graphiques des équations/fonctions;				
c)	-	2	2	2
Trigonométrie simple, relations trigonométriques, utilisation des tables et des coordonnées rectangulaires et polaires.				

MODULE 2. PHYSIQUE

	NIVEAU			
	Α	B1	B2	B3
2.1 Matière	1	1	1	1
Nature de la matière: les éléments chimiques, structure des atomes, molécules;				
Composés chimiques.				
États: solide, liquide et gazeux;				
Changements d'états.				
2.2 Mécanique				
2.2.1 Statique	1	2	1	1
Forces, moments et couples, représentation vectorielle;				
Centre de gravité;				
Éléments de théorie de contrainte, allongement et élasticité: tension, compression, cisaillement et torsion;				
Nature et propriétés des solides, des liquides et des gaz;				
Pression et flottabilité dans les liquides (baromètres).				
2.2.2 Cinétique	1	2	1	1
Mouvement linéaire: mouvement uniforme en ligne droite, mouvement sous accélération constante (mouvement sous l'action de la gravité);				
Mouvement rotatif: mouvement circulaire uniforme (forces centrifuge et centripète);				
Mouvement périodique: mouvement pendulaire;				
Théorie simple des vibrations, des harmoniques et de la résonance;				
Rapport de vitesse, gain et rendement mécanique.				
2.2.3 Dynamique				
a)	1	2	1	1
Masse				
Force, inertie, travail, puissance, énergie (énergie potentielle, cinétique et totale), chaleur, rendement;				
b)	1	2	2	1
Quantité de mouvement, conservation de la quantité de mouvement;				
Impulsion;				
Principes des gyroscopes;				
Frottement: nature et effets, coefficient de frottement (résistance au roulage).				
2.2.4 Dynamique des fluides				
a)	2	2	2	2
Poids spécifique et densité;				
b)	1	2	1	1

	NIVEAU			
	Α	B1	B2	B3
Viscosité, résistance des fluides, effets du profilage;				
Effets de la compressibilité sur les fluides;				
Pression statique, dynamique et totale: Théorème de Bernoulli, Venturi.				
2.3 Thermodynamique				
a)	2	2	2	2
Température: thermomètres et échelles de température: Celsius, Fahrenheit et Kelvin, définition de la chaleur.				
b)	-	2	2	1
Capacité calorifique, chaleur spécifique;				
Transfert de chaleur: convection, rayonnement et conduction;				
Dilatation volumétrique;				
Première et seconde lois de la thermodynamique;				
Gaz: lois des gaz parfaits, chaleur spécifique à volume constant et pression constante, travail effectué par la dilatation des gaz;				
Dilatation isotherme, adiabatique et compression, cycles moteur, volume constant et pression constante, réfrigérateurs et pompes à chaleur;				
Chaleurs latentes de fusion et évaporation, énergie thermique, chaleur de combustion.				
2.4 Optique (lumière)	-	2	2	1
Nature de la lumière, vitesse de la lumière;				
Lois de la réflexion et de la réfraction: réflexion sur des surfaces planes, réflexion par des miroirs sphériques, réfraction, lentilles;				
Fibres optiques.				
2.5 Déplacement des ondes et du son	-	2	2	
Déplacement des ondes: ondes mécaniques, déplacement des ondes sinusoïdales, phénomène d'interférences, ondes stationnaires;				
Son: vitesse du son, production du son, intensité, ton et qualité, effet Doppler.				

MODULE 3. PRINCIPES ESSENTIELS D'ÉLECTRICITÉ

		NIV	EAU	
	Α	B1	B2	B3
3.1 Théorie des électrons	1	1	1	1
Structure et répartition des charges électriques dans: les atomes, les molécules, les ions, les composés;				
Structure moléculaire des conducteurs, des semi-conducteurs et des isolateurs.				
3.2 Électricité statique et conduction	1	2	2	1

		NIV	EAU	
	Α	B1	B2	B3
Électricité statique et répartition des charges électrostatiques;				
Lois électrostatiques d'attraction et de répulsion;				
Unités de charge, Loi de Coulomb;				
Conduction de l'électricité dans les solides, les liquides, les gaz et dans le vide.				
3.3 Terminologie électrique	1	2	2	1
Les termes suivants, leurs unités et les facteurs qui les affectent: différence de potentiel, force électromotrice, tension, intensité, résistance, conductance, charge, flux du courant conventionnel, flux électronique.				
3.4 Génération de l'électricité	1	1	1	1
Production de l'électricité par les méthodes suivantes: lumière, chaleur, frottement, pression, action chimique, magnétisme et déplacement.				
3.5 Sources d'électricité à courant continu	1	2	2	2
Construction et action chimique de base des: éléments primaires, éléments secondaires, éléments au plomb et acide, éléments au cadmium nickel, autres éléments alcalins;				
Éléments de pile reliés en série et en parallèle;				
Résistance interne et ses effets sur une batterie;				
Construction, matériaux et fonctionnement des thermocouples;				
Fonctionnement des cellules photoélectriques.				
3.6 Circuits de courant continu	-	2	2	1
Loi d'Ohm, Lois de Kirchhoff sur la tension et l'intensité;				
Calculs utilisant les lois ci-dessus pour trouver la résistance, la tension et l'intensité.				
Signification de la résistance interne d'une alimentation.				
3.7 Résistance/Résistances				
a)	-	2	2	1
Résistance et facteurs qui l'affectent;				
Résistivité;				
Code de couleurs des résistances, valeurs et tolérances, valeurs préférentielles, puissance nominale;				
Résistances en série et en parallèle;				
Calcul de la résistance totale en utilisant les branchements en série, en parallèle et des combinaisons de série et de parallèle;				
Fonctionnement et utilisation des potentiomètres et des rhéostats;				
Fonctionnement du Pont de Wheatstone.				
b)	-	1	1	ı

	NIVEAU			
	Α	B1	B2	B3
Coefficient de conductance par température positive et négative;				
Résistances fixes, stabilité, tolérance et limitations, méthodes de construction;				
Résistances variables, thermistances, résistances dépendant de la tension;				
Construction des potentiomètres et des rhéostats;				
Construction du Pont de Wheatstone.				
3.8 Puissance	-	2	2	1
Puissance, travail et énergie (cinétique et potentielle);				
Dissipation de la puissance par une résistance;				
Formule de la puissance;				
Calculs impliquant la puissance, le travail et l'énergie.				
3.9 Capacitance/Condensateur	-	2	2	1
Fonctionnement et fonction d'un condensateur;				
Facteurs affectant la surface de capacitance des plaques, distance entre les plaques, nombre de plaques, diélectrique et constante diélectrique;				
Tension de travail, tension nominale;				
Types de condensateurs, construction et fonction;				
Codage de couleurs des condensateurs;				
Calculs de capacitance et de tension dans les circuits en série et en parallèle;				
Charge et décharge exponentielle d'un condensateur, constantes de temps;				
Essais des condensateurs.				
3.10 Magnétisme				
a)	-	2	2	1
Théorie du magnétisme;				
Propriétés d'un aimant;				
Action d'un aimant suspendu dans le champ magnétique terrestre;				
Magnétisation et démagnétisation;				
Protection contre les perturbations magnétiques;				
Différents types de matériaux magnétiques;				
Construction des électro-aimants et principes de fonctionnement;				
Règles des trois doigts pour déterminer: le champ magnétique autour d'un conducteur parcouru par un courant.				
b)	-	2	2	1
Force magnétomotrice, intensité du champ efficace, densité du flux magnétique, perméabilité, boucle d'hystérésis, fidélité, réluctance de la force coercitive, point de saturation, courants de Foucault;				
Précautions à prendre pour la manipulation et le stockage des aimants.				
3.11 Inductance/Inducteur	-	2	2	1

	NIVEAU		1	
	Α	B1	B2	B3
Loi de Faraday;				
Action d'induction d'une tension dans un conducteur se déplaçant dans un champ magnétique;				
Principes d'induction;				
Effets sur la valeur d'une tension induite de: l'intensité du champ magnétique, le taux de variation du flux, le nombre de tours du conducteur;				
Induction mutuelle;				
L'effet du taux de variation du courant primaire et de l'inductance mutuelle sur la tension induite;				
Facteurs affectant l'inductance mutuelle: nombre de tours du bobinage, taille physique du bobinage, perméabilité du bobinage, position des enroulements les uns par rapport aux autres;				
Loi de Lenz et règles de détermination de la polarité;				
Force contre-électromotrice, auto-induction;				
Point de saturation;				
Utilisations de principe des inducteurs.				
3.12 Moteur à courant continu/Théorie des générateurs	-	2	2	1
Moteur de base et théorie des générateurs;				
Construction et but des composants du générateur de courant continu;				
Fonctionnement et facteurs influant sur la sortie et le sens du débit de courant des générateurs de courant continu;				
Fonctionnement et facteurs influant sur la puissance de sortie, le couple, la vitesse et le sens de rotation des moteurs à courant continu;				
Moteurs à enroulement série, à enroulement shunt et moteurs composés;				
Construction des génératrices démarreur.				
3.13 Théorie du courant alternatif	1	2	2	1
Courant sinusoïdal: phase, période, fréquence, cycle;				
Valeurs du courant instantanée, moyenne, efficace, de crête, de crête à crête et calculs de ces valeurs, par rapport à la tension, à l'intensité et à la puissance				
Courant d'onde triangulaire, carrée;				
Principe du monophasé/du triphasé.				
3.14 Circuits Résistants (R), Capacitifs (C) et Inductifs (L)	-	2	2	1
Relations de déphasage entre la tension et l'intensité dans les circuits L, C et R, parallèles, en série et parallèles en série;				
Dissipation de puissance dans les circuits L, C et R;				
Calculs d'impédance, d'angle de phase, du facteur de puissance et de l'intensité;				
Calculs de puissance vraie, puissance apparente et puissance réactive.				
3.15 Transformateurs	-	2	2	1

	NIVEAU			
	Α	B1	B2	B3
Principes de construction et fonctionnement des transformateurs;				
Pertes dans les transformateurs et méthodes pour les maîtriser;				
Action du transformateur en conditions de charge et à vide;				
Transfert de puissance, rendement, marques de polarité;				
Calcul de ligne et des tensions et intensités par phase;				
Calcul de puissance dans un système triphasé;				
Intensité, tension, rapport des nombres de tours, puissance, rendement dans le primaire et le secondaire;				
Autotransformateurs.				
3.16 Filtres	-	1	1	ı
Fonctionnement, application et emplois des filtres suivants: passe bas, passe haut, passe bande, éliminateur de bande.				
3.17 Générateurs de courant alternatif	-	2	2	1
Rotation de boucle dans un champ magnétique et forme du signal produit;				
Fonctionnement et construction des générateurs de courant alternatif du type à induit tournant et champ tournant;				
Alternateurs monophasés, biphasés et triphasés;				
Avantages et utilisations des branchements triphasés en étoile et en delta;				
Générateurs à aimants permanents.				
3.18 Moteurs à courant alternatif	-	2	2	1
Construction, principes de fonctionnement et caractéristiques des: moteurs à courant alternatif et à induction à la fois monophasés et polyphasés;				
Méthodes de commande de vitesse et sens de rotation;				
Méthodes de production d'un champ tournant: condensateur, inducteur, pôle hachuré ou fendu.				

MODULE 4. PRINCIPES ESSENTIELS D'ÉLECTRONIQUE

		NIV	EAU	
	Α	B1	B2	В3
4.1 Semi-conducteurs				
4.1.1 Diodes				
a)	-	2	2	1
Symboles des diodes;				
Caractéristiques et propriétés des diodes;				
Diodes en série et en parallèle;				
Caractéristiques principales et utilisation des redresseurs au silicium commandé (thyristors), diode électroluminescente, diode photo conductrice, varistor, diodes				

	NIVEAU		1 -	
radrace uses.	Α	B1	B2	В3
redresseuses; Essai fonctionnel des diodes.				
Essai forfictionnel des diodes.				
b)	-	-	2	I
Matériaux, configuration des électrons, propriétés électriques;				
Matériaux de type P et N: effets des impuretés sur la conduction, caractères majoritaires ou minoritaires;				
Jonction PN dans un semi-conducteur, création d'un potentiel au travers d'une jonction PN en conditions non polarisée, polarisation directe et polarisation inverse.				
Paramètres des diodes: tension inverse de crête, courant direct maximum, température, fréquence, courant de fuite, dissipation de puissance;				
Fonctionnement et fonction des diodes dans les circuits suivants: écrêteurs, bloqueurs, redresseurs à deux alternances et à une alternance, redresseurs à pont, doubleurs et tripleurs de tension;				
Fonctionnement détaillé et caractéristiques des dispositifs suivants: redresseur au silicium commandé (thyristor), diode électroluminescente, diode Schottky, diode photoconductrice, diode varactor, varistor, diodes redresseuses, diode Zener.				
4.1.2 Transistors				
a)	-	1	2	1
Symboles des transistors;				
Description des composants et orientation;				
Caractéristiques et propriétés des transistors.				
b)	-	-	2	ı
Construction et fonctionnement des transistors PNP et NPN;				
Configurations base, collecteur et émetteur;				
Essais des transistors;				
Appréciation de base d'autres types de transistor et leurs utilisations;				
Application des transistors: classes d'amplificateur (A, B, C);				
Circuits simples incluant: polarisation, découplage, retour et stabilisation;				
Principes des circuits à multi-étages: cascades, oscillateurs push-pull, multivibrateurs, circuits flip-flop.				
4.1.3 Circuits intégrés				
a)	-	1	-	1
Description et fonctionnement des circuits logiques et des circuits linéaires/amplificateurs opérationnels.				
b)	-	-	2	ı.
Description et fonctionnement des circuits logiques et des circuits linéaires;				
Introduction au fonctionnement et fonction d'un amplificateur opérationnel utilisé comme: intégrateur, différenciateur, suiveur de tension, comparateur;				
Fonctionnement et méthodes de branchement des étages d'amplificateur: capacitive résistive, inductive (transformateur), résistive inductive (IP), directe;				
Avantages et inconvénients du retour positif et négatif.				
·	•			

	NIVEAU			
	Α	B1	B2	B3
4.2 Circuits imprimés	-	1	2	1
Description et utilisation des circuits imprimés.				
4.3 Servomécanismes				
a)	-	1	-	ı
Compréhension des termes suivants: systèmes à boucle ouverte et fermée, retour d'asservissement, suivi, transducteurs analogiques;				
Principes de fonctionnement et utilisation des composants et parties des systèmes de synchronisation suivants: séparateurs, différentiel, commande et couple, transformateurs, transmetteurs par inductance et capacitance.				
b)	-	-	2	ı
Compréhension des termes suivants: systèmes à boucle ouverte et fermée, suivi, servomécanisme, transducteur analogique, nul, amortissement, retour d'asservissement, bande d'insensibilité;				
Construction, fonctionnement et utilisation des composants des systèmes de synchronisation suivants: séparateurs, différentiel, commande et couple, transformateurs E et I, transmetteurs par inductance, transmetteurs par capacitance, transmetteurs synchrones;				
Défauts des servomécanismes, inversion des têtes de synchronisation, battement.				

MODULE 5. TECHNIQUES DIGITALES/SYSTÈMES D'INSTRUMENTATION ÉLECTRONIQUE

		N	IIVEAU		
	А	B1-1 B1-3	B1-2 B1-4	B2	В3
5.1 Systèmes d'instrumentation électronique	1	2	2	3	1
Agencements de systèmes caractéristiques et implantation en cockpit des systèmes d'instrumentation électronique					
5.2 Systèmes de numérotation	-	1	-	2	1
Systèmes de numérotation: binaire, octal et hexadécimal;					
Démonstration des conversions entre les systèmes décimal et binaire, octal et hexadécimal et vice versa.					
5.3 Conversion des données	-	1	-	2	ı
Données analogiques, données numériques;					
Fonctionnement et application des convertisseurs analogique vers numérique, et numérique vers analogique, entrées et sorties, limitations de divers types.					
5.4 Bus de données	-	2	-	2	1
Fonctionnement des bus de données dans les systèmes d'aéronefs, y					

	NIVEAU				
	А	B1-1 B1-3	B1-2 B1-4	B2	В3
compris la connaissance de l'ARINC et d'autres spécifications.		B1-3	Б1-4		
5.5 Circuits logiques					
a) 	-	2	-	2	1
Identification des symboles communs de porte logique, des tableaux et circuits équivalents;					
Applications utilisées pour les systèmes d'aéronefs, schémas de principe.					
b)	-	-	-	2	II.
Interprétation des diagrammes logiques.					
5.6 Structure du calculateur basique					
a)	1	2	-	-	ı
Terminologie des calculateurs (y compris bit, octet, logiciel, matériel, CPU, IC et divers dispositifs de mémoire tels que RAM, ROM, PROM);					
Technologie des calculateurs (telle qu'appliquée dans les systèmes d'aéronefs).					
b)	-	-	-	2	ı
Terminologie relative au calculateur;					
Fonctionnement, disposition et interface des composants principaux dans un micro-ordinateur y compris leurs systèmes de bus associés;					
Informations contenues dans des mots d'instructions à simple et multi- adressage;					
Termes associés à la mémoire;					
Fonctionnement des dispositifs typiques de mémoire;					
Fonctionnement, avantages et inconvénients des divers systèmes de stockage des données.					
5.7 Microprocesseurs	-	-	-	2	H
Fonctions réalisées et fonctionnement global d'un microprocesseur;					
Fonctionnement basique de chacun des éléments de microprocesseur suivants: unité de commande et traitement, horloge, registre, unité logique arithmétique.					
5.8 Circuits intégrés	-	-	-	2	H
Fonctionnement et utilisation des codeurs et décodeurs;					
Fonction des types de codeurs;					
Utilisations d'une intégration à moyenne, grande et très grande échelle.					
5.9 Multiplexage	-	-	-	2	I
Fonctionnement, application et identification des multiplexeurs et des démultiplexeurs dans les logigrammes.					
5.10 Fibre optique	-	1	1	2	I

	NIVEAU				
	Α	B1-1 B1-3	B1-2 B1-4	B2	В3
Avantages et inconvénients de la transmission de données par fibre optique par rapport à la propagation par fil électrique;					
Bus de données de fibre optique;					
Termes relatifs à la fibre optique;					
Terminaisons;					
Coupleurs, terminaux de commande, terminaux de commande à distance; Application des fibres optiques dans les systèmes d'aéronefs.					
5.11 Affichages électroniques	-	2	1	2	1
Principes de fonctionnement et types communs d'affichages utilisés dans un aéronef moderne, y compris les tubes cathodiques, les diodes électroluminescentes et l'affichage à cristaux liquides.					
5.12 Dispositifs sensibles électrostatiques	1	2	2	2	1
Manipulation spéciale des composants sensibles aux décharges électrostatiques;					
Sensibilisation aux risques et détériorations possibles, dispositifs de protection antistatique des personnels et des composants.					
5.13 Contrôle de gestion par logiciel	-	2	1	2	1
Sensibilisation aux restrictions, exigences de navigabilité et effets catastrophiques possibles des modifications non agréées des programmes logiciels.					
5.14 Environnement électromagnétique	-	2	2	2	1
Influence des phénomènes suivants sur les techniques de maintenance pour les systèmes électroniques:					
EMC — Compatibilité électromagnétique					
EMI — Interférence électromagnétique					
HIRF — Champ rayonné à haute intensité					
Foudre/protection contre le foudroiement					
5.15 Systèmes avion caractéristiques électroniques/numériques	-	2	2	2	1
Disposition générale des systèmes avion caractéristiques électroniques/numériques et de l'équipement de test intégré (BITE) associé, comme:					
Pour B1 et B2 uniquement:					
ACARS-Système ARINC de communication d'adressage et de compte- rendu)					
EICAS-Système d'indications moteurs et d'alerte équipage					
FBW-Commandes de vol électriques					
FMS-Système de gestion du vol					
IRS-Système de référence inertielle					
Pour B1, B2 et B3:					

		NIVEAU					
	Α	B1-1 B1-3	B1-2 B1-4	B2	В3		
ECAM-Surveillance d'aéronef centralisée électronique							
EFIS-Système d'instrumentation de vol électronique							
GPS-Système de positionnement global							
TCAS-Système d'alerte de trafic et d'évitement des abordages							

MODULE 6. MATÉRIAUX ET MATÉRIEL

	Α	B1	B2	B3
6.1 Matériaux des aéronefs — Ferreux				
a)	1	2	1	2
Caractéristiques, propriétés et identification des alliages d'acier communs utilisés dans les aéronefs;				
Traitement thermique et application des alliages d'acier.				
b)	-	1	1	1
Essais des matériaux ferreux pour la dureté, la résistance à la traction, la résistance à la fatigue et la résistance aux chocs.				
6.2 Matériaux des aéronefs — Non-ferreux				
a)	1	2	1	2
Caractéristiques, propriétés et identification des matériaux non-ferreux communs utilisés dans les aéronefs;				
Traitement thermique et application des matériaux non-ferreux;				
b)	-	1	1	1
Essais des matériaux non-ferreux pour la dureté, la résistance à la traction, la résistance à la fatigue et la résistance aux chocs.				
6.3 Matériaux des aéronefs — Matériaux composites et non-métalliques				
6.3.1 Matériaux composites et non métalliques autres que le bois et le tissu				
a)	1	2	2	2

	NIVEAU			
	Α	B1	B2	B3
Caractéristiques, propriétés et identification des matériaux en composite et non métalliques, autres que le bois, utilisés dans les aéronefs;				
Mastic et agents de collage.				
b)	1	2	-	2
La détection des défauts/détériorations dans les matériaux en composite et non métalliques.				
Réparation des matériaux en composite et non métalliques.				
6.3.2 Structures en bois	1	2	-	2
Méthodes de construction des structures de cellule en bois;				
Caractéristiques, propriétés et types de bois et de colle utilisés dans les avions;				
Conservation et maintenance des structures en bois;				
Types de défectuosités dans le matériau bois et les structures en bois;				
La détection des défectuosités dans les structures en bois;				
Réparation des structures en bois.				
6.3.3 Recouvrement en tissu	1	2	-	2
Caractéristiques, propriétés et types de tissus utilisés dans les avions;				
Méthodes d'inspections des tissus;				
Types de défectuosités du tissu;				
Réparation du revêtement en tissu.				
6.4 Corrosion				
a)	1	1	1	1
Principes essentiels de chimie;				
Formation par processus d'action galvanique, microbiologique, contrainte;				
b)	2	3	2	2
Les types de corrosion et leur identification;				
Causes de la corrosion;				
Types de matériaux, susceptibilité à la corrosion.				
6.5 Fixations				
6.5.1 Filetages	2	2	2	2
Nomenclature des vis;				
Formes, dimensions et tolérances des filetages pour les filetages standard utilisés dans les aéronefs.				
Mesure des filetages.				
6.5.2 Boulons, goujons et vis	2	2	2	2
Types de boulons: spécification, identification et marquage des boulons et normes internationales pour les aéronefs;				
Écrous: de types autobloquant, de fixation, standard;				

	NIVEAU			
	Α	B1	B2	В3
Vis à métaux: spécifications pour les aéronefs;				
Goujons: types et utilisations, pose et dépose;				
Vis tarauds, pions.				
6.5.3 Dispositifs de blocage	2	2	2	2
Rondelles freins et rondelles élastiques, plaques de verrouillage, goupilles V, contre-écrous, freinage au fil à freiner, attaches rapides, goupilles, circlips, goupilles fendues.				
6.5.4 Rivets pour aéronefs	1	2	1	2
Types de rivets pleins et aveugles: spécifications et identification, traitement thermique.				
6.6 Tuyauteries et raccords				
a)	2	2	2	2
Identification et types de tuyauteries rigides et souples et leurs connecteurs utilisés dans les aéronefs;				
b)	2	2	1	2
Raccords standards pour les tuyauteries des circuits hydraulique, de carburant, d'huile, pneumatique et d'air des aéronefs.				
6.7 Ressorts	-	2	1	1
Types de ressorts, matériaux, caractéristiques et applications.				
6.8 Roulements	1	2	2	1
But des roulements, charges, matériau, construction;				
Types de roulements et leur application.				
6.9 Transmissions	1	2	2	1
Types d'engrenages et leur application;				
Rapports d'engrenages, systèmes d'engrenages de réduction et de multiplication, pignons menés et pignons d'attaque, pignons fous, gabarits d'engrenage;				
Courroies et poulies, chaînes et roues dentées.				
6.10 Câbles de commande	1	2	1	2
Types de câbles;				
Embouts, tendeurs et dispositifs de compensation;				
Composants des systèmes de poulies et de câbles;				
Câbles d'acier de Bowden;				
Systèmes de commande par flexibles pour aéronefs.				
6.11 Câbles électriques et connecteurs	1	2	2	2

	Α	B1	B2	B3
Types de câbles, construction et caractéristiques;				
Câbles haute tension et coaxiaux;				
Sertissage;				
Types de connecteurs, broches, prises mâles, prises femelles, isolateurs, intensité et tension nominales, couplage, codes d'identification.				

MODULE 7A. PROCÉDURES D'ENTRETIEN (excepté pour la licence B3)

......

MODULE 7B. PROCÉDURES D'ENTRETIEN (pour la licence B3)

Note: L'objet de ce module doit refléter la technologie des avions qui relèvent de la catégorie B3.

	NIVEAU			
	Α	B1	B2	В3
7.1 Mesures de sécurité — Aéronefs et Atelier	-	-	-	3
Aspects des pratiques de travail sûres comprenant les précautions à prendre lorsqu'on travaille avec l'électricité, les gaz et spécialement l'oxygène, les huiles et les produits chimiques.				
Instruction de mesure corrective à prendre, également, dans le cas d'incendie ou autre accident avec un ou plusieurs de ces dangers y compris la connaissance des agents d'extinction.				
7.2 Opérations d'atelier	-	-	-	3
Soin des outils, contrôle des outils, utilisation des matériels d'atelier;				
Dimensions, autorisations et tolérances, normes de travail;				
Étalonnage des outils et des équipements, normes d'étalonnage.				
7.3 Outils	-	-	-	3
Types communs d'outils à main;				
Types communs d'outils électriques;				
Fonctionnement et utilisation des outils de mesure de précision;				
Équipements et méthodes de lubrification;				
Fonctionnement, fonction et utilisation des équipements d'essai général électrique.				
7.4 Équipements d'essai général avionique	-	-	-	ı
Fonctionnement, fonction et utilisation des équipements d'essai général avionique.				
7.5 Dessins d'étude, diagrammes et normes	-	-	-	2
Types de dessin et diagrammes, leurs symboles, dimensions, tolérances et projections;				
Identification des informations du bloc de titre;				

	NIVEA		EAU	
	Α	B1	B2	B3
Présentations de microfilm, microfiche et par ordinateur;				
Spécification 100 de l'Association du Transport Aérien (ATA) d'Amérique;				
Normes aéronautiques et autres applicables y compris ISO, AN, MS, NAS et MIL;				
Schémas de câblage et schémas de principe.				
7.6 Jeux et tolérances	-	-	-	2
Tailles de perçage pour les trous de boulons, classes d'ajustement;				
Système commun de jeux et tolérances;				
Programme de jeux et tolérances pour les aéronefs et les moteurs;				
Limites pour le voilement longitudinal de face, la torsion et l'usure;				
Méthodes standards pour la vérification des arbres, roulements et autres pièces.				
7.7 Câbles électriques et connecteurs	-	-	-	2
Continuité, techniques d'isolation et de mise à la masse et essais;				
Utilisation des outils de sertissage: à main ou actionnés hydrauliquement;				
Essais des jointures de sertissage;				
Dépose et pose des broches de connecteur;				
Câbles coaxiaux: essais et précautions de montage;				
Techniques de protection du câblage: mise en faisceaux des câbles et support de faisceau, attache de câbles, techniques de gainage de protection y compris l'enroulement thermo-rétractable, blindage.				
7.8 Rivetage	-	-	-	2
Jointures rivetées, espacement et pas des rivets;				
Outils utilisés pour le rivetage et l'embrèvement;				
Inspection des jointures rivetées.				
7.9 Tuyauteries et tuyaux souples	-	-	-	2
Cintrage et tulipage/évasement des tuyauteries pour aéronefs;				
Inspection et essais des tuyauteries et des tuyaux souples pour aéronefs;				
Installation des attaches de tuyauteries.				
7.10 Ressorts	-	-	-	1
Inspection et essais des ressorts.				
7.11 Roulements	-	-	-	2
Essais, nettoyage et inspection des roulements;				
Spécifications pour la lubrification des roulements;				
Défectuosités des roulements et leurs causes.				
7.12 Transmissions	-	_	-	2
Inspection des engranages jou de denture:				_
Inspection des engrenages, jeu de denture;				
Inspection des courroies et poulies, chaînes et roues dentées.				
Inspection des vérins à vis, des dispositifs à levier, des biellettes à double effet.				

		NIVE		
	Α	B1	B2	В3
7.13 Câbles de commande	_	-	-	2
Sertissage des embouts;				
Inspection et essais des câbles de commande;				
Câbles d'acier de Bowden, systèmes de commandes flexibles pour aéronefs.				
7.14 Manipulation du matériel				
7.14.1 Tôles	-	-	-	2
Marquage et calcul de la tolérance de cintrage;				
Travail de la tôle, y compris le cintrage et le formage;				
Inspection de la tôlerie.				
7.14.2 Matériaux composites et non métalliques	-	-	-	2
Opérations de collage;				
Conditions d'environnement;				
Méthodes d'inspection.				
7.15 Soudage, brasage, soudure et collage				
a)	-	-	-	2
Méthodes de soudage, inspection des jointures soudées.				
b)	-	-	-	2
Méthodes de soudage et de brasage;				
Inspection des jointures soudées et brasées;				
Méthodes de collage et inspection des jointures collées.				
7.16 Masse et centrage des aéronefs				
a)	-	-	-	2
Centre de Gravité/Calcul des limites de centrage: utilisation des documents qui s'y rapportent;				
b)	-	-	-	2
Préparation de l'aéronef pour la pesée;				
Pesée de l'aéronef.				
7.17 Manutention et stockage des aéronefs	-	-	-	2
Roulage et tractage des aéronefs et mesures de sécurité associées;				
Mise sur vérins, sur cales, immobilisation des aéronefs et mesures de sécurité associées;				
Méthodes de stockage des aéronefs;				
Procédures d'avitaillement et de reprise de carburant:				
Procédures de dégivrage et d'anti-givrage;				

	NIVEAU			
	Α	B1	B2	B3
Alimentations électrique, hydraulique et pneumatique au sol;				
Effets des conditions environnementales sur la manutention et le fonctionnement des aéronefs.				
7.18 Techniques de démontage, inspection, réparation et montage				
a)	-	-	-	3
Types de défectuosités et techniques d'inspection visuelle.				
Suppression de la corrosion, évaluation et nouvelle protection.				
b)	-	-	-	2
Méthodes générales de réparation, manuel de réparations structurales;				
Programmes de contrôle du vieillissement, de la fatigue et de la corrosion;				
c)	-	_	-	2
Techniques de contrôle non destructif, y compris les méthodes de ressuage pénétrant, de radiographie, des courants de Foucault, des ultrasons et boroscopique.				
d)	-	-	-	2
Techniques de démontage et de remontage.				
e)	-	-	-	2
Techniques de dépannage				
7.19 Événements anormaux				
a)	-	-	-	2
Inspections à la suite de foudroiement et de pénétration de champ de radiations haute intensité.				
b)	-	-	-	2
Inspections à la suite d'événements anormaux tels que atterrissages durs et vol en turbulence.				
7.20 Procédures de maintenance	-	-	-	2
Planning de maintenance;				
Procédures de modification;				
Procédures magasin;				
Procédures de certification/remise en service;				
Interface avec le fonctionnement aéronef;				
Inspection d'entretien/Contrôle Qualité/Assurance Qualité;				
Procédures d'entretien supplémentaire;				
Contrôle des composants à durée de vie limitée.				

MODULE 8. AÉRODYNAMIQUE DE BASE

	NIVEAU			
	Α	B1	B2	B3
8.1 Physique de l'atmosphère	1	2	2	1
Atmosphère Standard Internationale (ISA), application à l'aérodynamique.				
8.2 Aérodynamique	1	2	2	1
Écoulement d'air autour d'un corps;				
Couche limite, écoulement laminaire et turbulent, écoulement libre, écoulement d'air relatif, décollement des filets d'air et déflexion aérodynamique des filets d'air, tourbillons, stagnation; point d'arrêt;				
Les termes: flèche, corde de profil, corde aérodynamique moyenne, traînée de profil (parasite), traînée induite, centre de poussée, angle d'incidence, gauchissement positif et gauchissement négatif, finesse, forme d'aile et allongement géométrique;				
Poussée, masse, résultante aérodynamique;				
Génération de la portance et de la traînée: angle d'incidence, coefficient de portance, coefficient de traînée, courbe polaire, décrochage;				
Contamination de la surface portante y compris par la glace, la neige, le gel.				
8.3 Théorie du vol	1	2	2	1
Relation entre la portance, la masse, la poussée et la traînée;				
Taux de plané;				
Vols en régime stabilisé, performances;				
Théorie du virage;				
Influence du facteur de charge: décrochage, domaine de vol et limitations structurales;				
Augmentation de la portance.				
8.4 Stabilité du vol et dynamique	1	2	2	1
Stabilité longitudinale, latérale et directionnelle (active et passive).				

MODULE 9A. FACTEURS HUMAINS (excepté pour la licence B3)

......

MODULE 9B. FACTEURS HUMAINS (pour la licence B3)

Note: L'objet de ce module doit refléter l'environnement de maintenance moins exigeant dans lequel les titulaires de licences B3 travaillent.

	NIVEAU			
	Α	B1	B2	B3
9.1 Généralités	-	-	-	2

	NIVEAU			
	Α	B1	B2	В3
Le besoin de prendre en compte le facteur humain;				
Incidents attribuables aux facteurs humains/erreur humaine;				
Loi de «Murphy».				
9.2 Performances humaines et limites	-	-	-	2
Vision;				
Audition;				
Processus d'information;				
Attention et perception;				
Mémoire;				
Claustrophobie et accès physique.				
9.3 Psychologie sociale	-	-	-	1
Responsabilité: individuelle et de groupe;				
Motivation et démotivation;				
Pression exercée par l'entourage;				
Produits de «Culture»;				
Travail en équipe;				
Gestion, supervision et direction.				
9.4 Facteurs affectant les performances	-	-	-	2
Forme/santé;				
Stress: à la maison et en rapport avec le travail;				
Pression des horaires et heures limites;				
Charge de travail: surcharge et sous-charge;				
Sommeil et fatigue, travail posté;				
Abus d'alcool, de médicaments, de drogue.				
9.5 Environnement physique	-	-	-	1
Bruit et fumées;				
Éclairage;				
Climat et température;				
Déplacement et vibration;				
Environnement de travail.				
9.6 Tâches	-	-	-	1
Travail physique;				
Tâches répétitives;				
Inspection visuelle;				
Systèmes complexes.				
9.7 Communication	-	-	-	2

		NIV	EAU	
	Α	B1	B2	B3
À l'intérieur et entre les équipes;				
Découpage et enregistrement du travail;				
Tenue à jour, en cours;				
Dissémination des informations.				
9.8 Erreur humaine	-	-	-	2
Modèles et théorie des erreurs;				
Types d'erreur dans les tâches de maintenance;				
Implications des erreurs (c'est-à-dire accidents);				
Évitement et gestion des erreurs.				
9.9 Dangers sur le lieu de travail	-	-	-	2
Reconnaissance et évitement des dangers;				
Choix parmi les urgences.				

MODULE 10. LÉGISLATION AÉRONAUTIQUE

	NIVEAU			
	Α	B1	B2	B3
10.1 Cadre réglementaire	1	1	1	1
Rôle de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale;				
Rôle de l'EASA;				
Rôle des États membres;				
Relations entre la Partie-145, la Partie-66, la Partie-147 et la Partie-M;				
Relations avec les autres autorités de l'aviation.				
10.2 Partie-66 — Personnel de certification — Maintenance	2	2	2	2
Compréhension détaillée de la Partie-66.				
10.3 Partie-145 — - Partie-M, sous-partie F — Organismes de maintenance agréés	2	2	2	2
Compréhension détaillée de la Partie-145 et de la Partie-M, sous-partie F.				
10.4 JAR OPS — Transport aérien commercial	1	1	1	H
Certificats de transporteurs aériens;				
Responsabilités des transporteurs;				
Documents de bord;				
Pose de placards (marquages) dans les aéronefs.				
10.5 Certification des aéronefs				
a) Généralités	-	1	1	1

		NIVEAU		
	Α	B1	B2	ВЗ
Règles de certification: telles que EACS 23/25/27/29;				
Certification de type;				
Certification de type d'appoint;				
Partie-21 Agréments des organismes de conception/production				
b) Documents	-	2	2	2
Certificat de navigabilité;				
Certificat d'immatriculation;				
Certificat acoustique;				
Devis de masse;				
Licence de station radio et agrément.				
10.6 Partie-M	2	2	2	2
Compréhension détaillée de la Partie-M.				
10.7 Spécifications nationales et internationales applicables pour (si non remplacées par des spécifications européennes)				
a)	1	2	2	2
Programmes de maintenance, contrôles et inspections de maintenance;				
Uniquement pour les licences A à B2:				
Listes des équipements principaux indispensables au vol, liste des équipements minimums indispensables au vol, liste des déviations au départ;				
Pour toutes les licences:				
Consignes de navigabilité;				
Bulletins de service, informations de service des constructeurs;				
Modifications et réparations;				
Documentation de maintenance: manuels de maintenance, manuel de réparations structurales, tableau de composition illustrée (IPC), etc;				
b)	-	1	1	1
Maintien de la navigabilité;				
Spécifications d'équipement minimum - Vols de contrôle;				
Uniquement pour les licences B1 et B2:				
ETOPS, spécifications de maintenance et de lancement;				
Opérations tous temps, opérations Catégorie 2 et 3				

MODULE 11A. AÉRODYNAMIQUE DES AVIONS À TURBINE, STRUCTURES ET SYSTÈMES

.....

MODULE 11B. AÉRODYNAMIQUE DES AVIONS À PISTONS, STRUCTURES ET SYSTÈMES (excepté pour la licence B3)

Note: L'objet de ce module doit refléter la technologie des avions qui relèvent de la souscatégorie A2 et B1.2.

.....

11.4 Conditionnement d'air et pressurisation de la cabine (ATA 21)	1	3	-	
Pressurisation et conditionnement d'air;				
Contrôleurs de pression cabine, dispositifs de protection et d'alarme.				
Systèmes de chauffage				

.....

MODULE 11C. AÉRODYNAMIQUE DES AVIONS À PISTONS, STRUCTURES ET SYSTÈMES (pour la licence B3)

Note: L'objet de ce module doit refléter la technologie des avions qui relèvent de la catégorie B3.

		NIVE	EAU	
	A2	B1.2	B2	В3
11.1 Théorie du vol				
Aérodynamique des avions et commandes de vol		ı		1
Fonctionnement et effet de:				
 contrôle en roulis: ailerons; contrôle en tangage: gouvernes de profondeur, stabilisateurs, stabilisateurs à incidence variable et canards; contrôle en lacet, limiteurs de gouverne de direction; 				
Contrôle à l'aide des élevons, des ruddervators;				
Dispositifs hypersustentateurs, fentes, becs de bord d'attaque, volets, flaperons;				
Dispositif d'augmentation de traînée, spoilers, destructeurs de portance, aérofreins;				
Effets des cloisons d'ailes, bords d'attaque en dents de scie;				
Contrôle de la couche limite à l'aide de générateurs de vortex, de coins de décrochage ou dispositifs de bord d'attaque;				
Fonctionnement et effet des compensateurs, flettners d'équilibrage et de contre- équilibrage (bord d'attaque), compensateur d'asservissement, flettner à ressort, équilibrage de masse, modulation de gouverne, panneaux d'équilibrage aérodynamique;				
11.2 Structures des cellules — Concepts généraux				
a)	-			2

		NIVE	EAU	
	A2	B1.2	B2	В3
Conditions de navigabilité pour la résistance structurale;				
Classification structurale, primaire, secondaire et tertiaire;				
Concepts de sécurité intégrée, de durée de vie en sûreté, de tolérance à la détérioration;				
Systèmes d'identification de zone et de station;				
Contrainte, effort, cintrage, compression, cisaillement, torsion, traction, contrainte circulaire, fatigue;				
Dispositions pour les évacuations et la ventilation;				
Dispositions de montage des circuits;				
Disposition de protection contre le foudroiement.				
Mise à la masse des aéronefs.				
b)			ı	2
Méthodes de construction de: fuselage à revêtement travaillant, couples, lisses, longerons, cloisons, cadres, doubleurs, contrefiches, attaches, poutres, structures de plancher, renforcement, méthodes de revêtement, protection anticorrosion, fixations des ailes, des empennages et des moteurs;				
Techniques d'assemblage de la structure: rivetage, boulonnage, collage;				
Méthodes de protection des surfaces, telles que le chromage, l'anodisation, la peinture;				
Nettoyage des surfaces;				
Symétrie de la cellule: méthodes d'alignement et contrôles de la symétrie.				
11.3 Structures des cellules — Avions				
11.3.1 Fuselage (ATA 52/53/56)		ı	ł	1
Construction;				
Fixations des ailes, des pylônes de plan fixe horizontal et du train d'atterrissage;				
Installation des sièges;				
Portes et issues de secours: construction et fonctionnement;				
Fixation des hublots et du pare-brise.				
11.3.2 Ailes (ATA 57)		H	ı	1
Construction;				
Stockage du carburant;				
Fixations du train d'atterrissage, des pylônes, des gouvernes et des dispositifs hypersustentateurs/destructeurs de portance.				
11.3.3 Stabilisateurs (ATA 55)			ı	1
Construction;				
Fixation des gouvernes.				
11.3.4 Gouvernes de contrôle de vol (ATA 55/57)		ı	ı	1
Construction et fixation;				
Équilibrage — des masses et aérodynamique.				
	1	l		1

		NIVE	EAU	
	A2	B1.2	B2	B3
11.3.5 Nacelles/Pylônes (ATA 54)				
a)	ı	H	ı	1
Nacelles/Pylônes:				
Construction;Cloisons pare-feu;Supports moteurs.				
11.4 Conditionnement d'air (ATA 21)				
Systèmes de chauffage et de ventilation		ı		1
11.5 Instruments et avionique				
11.5.1 Systèmes d'instrumentation (ATA 31)				1
Sonde anémo-barométrique: altimètre, anémomètre, variomètre;				
Gyroscopique: horizon artificiel, directeur de vol, conservateur de cap, indicateur de situation horizontale, indicateur de virage, coordinateur de virage;				
Compas: à lecture directe, à lecture déportée;				
Indicateur d'incidence, systèmes avertisseurs de décrochage.				
Autre indication de systèmes d'aéronefs.				
11.5.2 Systèmes avioniques	-	H	ı	1
Principes essentiels des présentations de systèmes et fonctionnement de:				
Vol automatique (ATA 22);Communications (ATA 23);Systèmes de navigation (ATA 34).				
11.6 Génération électrique (ATA 24)				2
Installation et fonctionnement des batteries;				
Génération électrique continue;				
Régulation de tension;				
Distribution hydraulique;				
Protection des circuits;				
Convertisseurs, transformateurs.				
11.7 Équipements et aménagements (ATA 25)	-	H	-	2
Exigences pour les équipements de secours;				
Sièges, harnais et ceintures.				
11.8 Protection incendie (ATA 26)	-	-	-	2
Extincteur portatif.				
11.9 Commandes de vol (ATA 27)				3

		NIVE	EAU	
	A2	B1.2	B2	В3
Commandes principales: aileron, profondeur, direction;				
Compensateurs;				
Dispositifs hypersustentateurs;				
Fonctionnement des systèmes: en manuel;				
Blocage des gouvernes;				
Équilibrage et réglage;				
Système avertisseur de décrochage.				
11.10 Circuits de carburant (ATA 28)	1	ı	ı	2
Présentation du système;				
Réservoirs de carburant;				
Systèmes d'alimentation;				
Intercommunication et transfert;				
Indications et alarmes;				
Avitaillement et reprise de carburant.				
11.11 Génération électrique (ATA 29)	1	ı	ı	2
Présentation du système;				
Liquides hydrauliques;				
Réservoirs et accumulateurs hydrauliques;				
Génération de pression: électrique, mécanique;				
Contrôle de pression;				
Distribution hydraulique;				
Systèmes d'indication et d'alarme.				
11.12 Protection contre le givrage et la pluie (ATA 30)		ı	ı	1
Formation de la glace, classification et détection;				
Systèmes d'anti-givrage: électrique, à l'air chaud, pneumatique et chimique;				
Réchauffage des sondes et des drains;				
Systèmes d'essuie-glaces.				
11.13 Train d'atterrissage (ATA 32)	H	ı	ı	2
Construction, amortissement;				
Systèmes de sortie et de rentrée: en normal et en secours;				
Indications et alarmes;				
Roues, freins, antipatinage et autofreinage;				
Pneumatiques;				
Direction.				
11.14 Éclairages (ATA 33)		H	ı	2
Externes: navigation, anti-collision, atterrissage, roulage, givrage;				
Internes: cabine, cockpit, cargaison;				
	1	I	l	ı l

	NIVEAU			
	A2	B1.2	B2	В3
De secours.				
11.15 Oxygène (ATA 35)	ı	ı	ı	2
Présentation du système; cockpit, cabine;				
Sources, stockage, remplissage et distribution;				
Régulation de l'alimentation;				
Indications et alarmes;				
11.16 Pneumatique/Dépression (ATA 36)	-	1	1	2
Présentation du système;				
Sources: moteur/groupe auxiliaire de bord, compresseurs, réservoirs, alimentation par groupe de parc;				
Pompes foulantes et à vide;				
Contrôle de pression;				
Distribution;				
Indications et alarmes;				
Interfaces avec les autres systèmes.				

MODULE 12. AÉRODYNAMIQUE DES HÉLICOPTÈRES, STRUCTURES ET SYSTÈMES
MODULE 13. AÉRODYNAMIQUE DES AÉRONEFS, STRUCTURES ET SYSTÈMES

MODULE 14. PROPULSION

.....

MODULE 15. MOTEUR À TURBINE À GAZ

.....

MODULE 16. MOTEUR À PISTONS

		NIV	EAU	
	Α	B1	B2	В3
16.1 Principes essentiels	1	2	-	2
Rendement mécanique, thermique et volumétrique;				
Principes de fonctionnement — 2 temps, 4 temps, Otto et Diesel;				
Course du piston et taux de compression;				
Configuration du moteur et ordre d'allumage.				
16.2 Performances des moteurs	1	2	-	2
Calcul et mesure de la puissance;				
Facteurs affectant la puissance du moteur;				
Mélanges/appauvrissement, préallumage.				
16.3 Construction des moteurs	1	2	-	2
Bloc moteur, vilebrequin, arbres à cames, carters;				
Boîte de vitesse accessoire;				
Cylindres et pistons;				
Bielles, collecteurs d'admission et d'échappement;				
Mécanismes des vannes;				
Réducteurs d'hélice.				
16.4 Systèmes de carburant moteur				
16.4.1 Carburateurs	1	2	-	2
Types, construction et principes de fonctionnement;				
Givrage et réchauffage.				
16.4.2 Systèmes d'injection de carburant	1	2	-	2
Types, construction et principes de fonctionnement.				
16.4.3 Contrôle moteur électronique	1	2	-	2
Fonctionnement des systèmes de contrôle moteur et de dosage du carburant y compris le contrôle moteur électronique (FADEC);				
Présentation des systèmes et composants.				
16.5 Circuits de démarrage et d'allumage	1	2	-	2
Circuits de démarrage, systèmes de préchauffage;				
Types, construction et principes de fonctionnement des magnétos;				
Faisceaux d'allumage, bougies;				
Circuits basse et haute tension.				
16.6 Circuits d'admission, d'échappement et de refroidissement	1	2	-	2

	Α	B1	B2	B3
Construction et fonctionnement des: circuits d'admission y compris les circuits d'air de remplacement;				
Circuits d'échappement, circuits de refroidissement moteur — par air et liquide.				
16.7 Suralimentation/Turbocompression	1	2	-	2
Principes et but de la suralimentation et ses effets sur les paramètres moteur;				
Construction et fonctionnement des systèmes de suralimentation et de turbocompression;				
Terminologie des systèmes;				
Systèmes de commandes;				
Protection des systèmes.				
16.8 Lubrifiants et carburants	1	2	-	2
Propriétés et spécifications;				
Additifs de carburant;				
Mesures de sécurité.				
16.9 Circuits de lubrification	1	2	-	2
Fonctionnement et présentation du circuit et composants.				
16.10 Systèmes de signalisation du moteur	1	2	-	2
Régime moteur;				
Température culasse;				
Température du liquide de refroidissement;				
Pression d'huile et température.				
Température des gaz d'échappement;				
Pression de carburant et débit;				
Pression du collecteur.				
16.11 Installation de la motorisation	1	2	-	2
Configuration des cloisons pare-feu, capotages, panneaux acoustiques, supports moteur, supports anti-vibrations, tuyauteries souples, canalisations, lignes d'alimentation, connecteurs, faisceaux de câblage, câbles et biellettes de commande, points de levage et purges.				
16.12 Surveillance moteur et fonctionnement au sol	1	3	-	2
Procédures de démarrage et point fixe au sol;				
Interprétation de la puissance délivrée et des paramètres moteur;				
Inspection du moteur et des composants: critères, tolérances et données spécifiées par le constructeur du moteur.				
16.13 Stockage et conservation du moteur	-	2	-	1
Conservation et déstockage du moteur et des accessoires/systèmes.				

MODULE 17A. HÉLICE (excepté pour la licence B3)

.....

MODULE 17B. HÉLICE (pour la licence B3)

Note: L'objet de ce module doit refléter la technologie des hélices qui relèvent de la catégorie B3.

	NIVEAU				
	Α	B1	B2	B3	
17.1 Principes essentiels	-	-	-	2	
Théorie de l'élément de pale;					
Angle de grand pas/petit pas, angle de réversion, angle d'attaque, vitesse de rotation;					
Recul de l'hélice;					
Forces aérodynamique, centrifuge et propulsive;					
Couple;					
Écoulement d'air relatif sur l'angle d'attaque de la pale;					
Vibration et résonance.					
17.2 Construction de l'hélice	-	-	-	2	
Hélices en matériau composite et métalliques;					
Position de pale, face de pale, pied de pale, dos de pale et moyeu;					
Pas fixe, pas variable, hélice à vitesse constante;					
Montage de l'hélice/casserole d'hélice.					
17.3 Commande de pas de l'hélice	-	-	-	2	
Méthodes de commande de vitesse et de changement de pas, mécanique et électrique/électronique;					
Mise en drapeau et pas de réversion;					
Protection contre la survitesse.					
17.4 Synchronisation de l'hélice	-	-	-	2	
Synchronisation et équipement de synchronisation par phase.					
17.5 Protection contre le givrage de l'hélice	-	-	-	2	
Liquide et équipement de dégivrage électrique.					
17.6 Maintenance de l'hélice	-	-	-	2	

		NIV	EAU	
	Α	B1	B2	B3
Équilibrage statique et dynamique;				
Établissement du plan de rotation des pales;				
Évaluation des dommages aux pales, érosion, corrosion, dommage d'impact, délimitation;				
Procédures de traitement/réparation des hélices;				
Fonctionnement des moteurs à hélice.				
17.7 Stockage et conservation des hélices	-	-	-	2
Conservation et déstockage des hélices.				

17) L'appendice II de la Partie-66 est modifié comme suit:

Appendice II

Normes de l'examen de base

1. Base de standardisation pour les examens

.

2. Nombre de questions pour les Modules de l'appendice 1 de la Partie-66

2.1. Sujet du Module 1 Mathématiques:

Catégorie A — 16 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 20 minutes.

Catégorie B1 — 30 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 40 minutes.

Catégorie B2 — 30 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 40 minutes.

Catégorie B3 — 28 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 35 minutes.

2.2. Sujet du Module 2 Physique:

Catégorie A — 30 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 40 minutes.

Catégorie B1 — 50 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 65 minutes.

Catégorie B2 — 50 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 65 minutes.

Catégorie B3 — 28 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 35 minutes.

2.3. Sujet du Module 3 Principes essentiels d'électricité:

Catégorie A — 20 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 25 minutes.

Catégorie B1 — 50 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 65 minutes.

Catégorie B2 — 50 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 65 minutes.

Catégorie B3 - 24 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 30 minutes.

2.4. Sujet du Module 4 Principes essentiels d'électronique:

Catégorie A — Aucune.

Catégorie B1 — 20 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 25 minutes.

Catégorie B2 — 40 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 50 minutes.

Catégorie B3 — 8 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 10 minutes.

2.5. Sujet du Module 5 Techniques numériques/Systèmes d'instrumentation électronique:

Catégorie A - 16 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 20 minutes.

Catégorie B1.1 & B1.3 — 40 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 50 minutes.

Catégorie B1.2 & B1.4 — 20 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 25 minutes.

Catégorie B2 — 70 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 90 minutes.

Catégorie B3 — 16 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 20 minutes.

2.6. Sujet du Module 6 Matériaux et Matériel:

Catégorie A — 50 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 65 minutes.

Catégorie B1 — 70 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 90 minutes.

Catégorie B2 — 60 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 75 minutes.

Catégorie B3 — 60 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 75 minutes.

2.7. Sujet du Module 7A Procédures d'entretien (excepté pour la licence B3):

Catégorie A - 70 questions à choix multiples et 2 questions à développement. Temps alloué 90 minutes plus 40 minutes.

Catégorie B1 - 80 questions à choix multiples et 2 questions à développement. Temps alloué 100 minutes plus 40 minutes.

Catégorie B2 — 60 questions à choix multiples et 2 questions à développement. Temps alloué 75 minutes plus 40 minutes.

2.8. Sujet du Module 7B Procédures d'entretien (pour la licence B3):

Catégorie B3 — 60 questions à choix multiples et 2 questions à développement. Temps alloué 75 minutes plus 40 minutes.

2.8. 2.9. Sujet du Module 8 Aérodynamique de base:

Catégorie A — 20 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 25 minutes.

Catégorie B1 — 20 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 25 minutes.

Catégorie B2 — 20 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 25 minutes.

Catégorie B3 — 20 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 25 minutes.

2.9. 2.10. Sujet du Module 9A Facteurs humains (excepté pour la licence B3):

Catégorie A — 20 questions à choix multiples et 1 question à développement. Temps alloué 25 minutes plus 20 minutes.

Catégorie B1 - 20 questions à choix multiples et 1 question à développement. Temps alloué 25 minutes plus 20 minutes.

Catégorie B2 — 20 questions à choix multiples et 1 question à développement. Temps alloué 25 minutes plus 20 minutes.

2.11. Sujet du Module 9B Facteurs humains (pour la licence B3):

Catégorie B3 — 16 questions à choix multiples et 1 question à développement. Temps alloué 20 minutes plus 20 minutes.

2.10. 2.12. Sujet du Module 10 Législation aéronautique:

Catégorie A — 30 questions à choix multiples et 1 question à développement. Temps alloué 40 minutes plus 20 minutes.

Catégorie B1 — 40 questions à choix multiples et 1 question à développement. Temps alloué 50 minutes plus 20 minutes.

Catégorie B2 — 40 questions à choix multiples et 1 question à développement. Temps alloué 50 minutes plus 20 minutes.

Catégorie B3 — 32 questions à choix multiples et 1 question à développement. Temps alloué 40 minutes plus 20 minutes.

2.11. 2.13. Sujet du Module 11A Aérodynamique des avions à turbine, structures et systèmes:

2.12. 2.14. Sujet du Module 11B Aérodynamique des avions à turbine, structures et systèmes (excepté pour la licence B3):

.....

2.15. Sujet du Module 11C Aérodynamique des avions à pistons, structures et systèmes (pour la licence B3):

Catégorie B3 — 60 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 75 minutes.

2.13. 2.16. Sujet du Module 12 Aérodynamique des hélicoptères, structures et systèmes:

.

2.14. 2.17. Sujet du Module 13 Aérodynamique des aéronefs, structures et systèmes:

.

2.15. 2.18. Sujet du Module 14 Propulsion:

.....

2.16. 2.19. Sujet du Module 15 Moteur à turbine à gaz:

.

2.17- 2.20. Sujet du Module 16 Moteur à pistons:

Catégorie A - 52 θ questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 65 minutes.

Catégorie B1 — 72θ questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 90 minutes.

Catégorie B2 — Aucune.

Catégorie B3 — 68 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 85 minutes.

2.18. 2.21. Sujet du Module 17A Hélice (excepté pour la licence B3):

Catégorie A - 20 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 25 minutes.

Catégorie B1 — 30 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 40 minutes.

Catégorie B2 — Aucune.

2.22. Sujet du Module 17B Hélice (pour la licence B3):

Catégorie B3 — 28 questions à choix multiples et 0 question à développement. Temps alloué 35 minutes.

18) L'appendice IV de la Partie-66 est modifié comme suit:

Appendice IV

Exigences concernant l'expérience requise pour l'extension d'une licence de maintenance d'aéronefs Partie-66

Le tableau ci-dessous indique les exigences concernant l'expérience requise pour ajouter une nouvelle catégorie ou sous-catégorie à une licence Partie-66 existante.

L'expérience doit être une expérience de maintenance pratique sur des aéronefs en exploitation dans la sous-catégorie se rapportant à la demande.

L'exigence concernant l'expérience requise sera réduite de 50 % si le postulant a terminé un cours agréé Partie-147 se rapportant à la sous-catégorie.

À	A1	A2	А3	A4	B1.1	B1.2	B1.3	B1.4	B2	В3
De A1		6 mois	6 mois	6 mois	2 ans	6 mois	2 ans	1 an	2 ans	6 mois
A2	6 mois		6 mois	6 mois	2 ans	6 mois	2 ans	1 an	2 ans	6 mois
А3	6 mois	6 mois		6 mois	2 ans	1 an	2 ans	6 mois	2 ans	1 an
A4	6 mois	6 mois	6 mois		2 ans	1 an	2 ans	6 mois	2 ans	1 an
B1.1	Néant	6 mois	6 mois	6 mois		6 mois	6 mois	6 mois	1 an	6 mois
B1.2	6 mois	Néant	6 mois	6 mois	2 ans		2 ans	6 mois	2 ans	Néant
B1.3	6 mois	6 mois	Néant	6 mois	6 mois	6 mois		6 mois	1 an	6 mois
B1.4	6 mois	6 mois	6 mois	Néant	2 ans	6 mois	2 ans		2 ans	6 mois
B2	6 mois	6 mois	6 mois	6 mois	1 an	1 an	1 an	1 an		1 an
В3	6 mois	Néant	6 mois	6 mois	2 ans	6 mois	2 ans	1 an	2 ans	

NOTE 1: Si le titulaire d'une licence de catégorie L souhaite obtenir l'une des catégories/sous-catégories de licence énumérées ci-dessus, l'ensemble des exigences en matière de connaissances de base et d'expérience pour la catégorie/sous-catégorie correspondante doit être satisfait et une nouvelle licence doit être obtenue.

NOTE 2: Le titulaire d'une licence B1.2 ou B3 est également en droit de se faire délivrer, sans autres conditions, une licence L complète avec les qualifications «aéronef à base de bois», «aéronef composite» et «aéronef à base de métal», du moment que la licence B1.2/B3 ne comprend pas de restriction concernant le matériau de la structure correspondante.

19) L'appendice V de la Partie-66 est modifié comme suit:

Appendice V

Formulaire de demande et exemple de format de licence

Cet appendice contient un exemple de la licence de maintenance d'aéronefs Partie-66 et du formulaire de demande qui se rapporte à une telle licence.

L'autorité compétente de l'État membre peut modifier le formulaire 19 de l'EASA pour inclure les informations supplémentaires nécessaires pour justifier le cas où les spécifications nationales permettent ou requièrent que la licence de maintenance d'aéronefs Partie-66 soit utilisée hors des spécifications de la Partie-145 pour des besoins de transport aérien non commercial.

DEMANDE INITIALE/AMENE LICENCE DE MAINTENANCE				ALIDITÉ D	'UNE		FORMUL	AIRE 19 DE L'EASA
IDENTITÉ DU POSTULANT:								
Nom:Adresse:								
Auresse.								
Nationalité:	D	ate et lieu	de naissar	nce:				
CARACTÉRISTIQUES DE LA	LICENCE DE MA	INTENAN	ICE D'AÉ	ERONEFS Pa	artie-66 (le	cas éché	ant):	
Licence n°:		Date de	délivranc	e:				
IDENTITÉ DE L'EMPLOYEUR	R:							
Nom:								
Adresse:								
Référence d'agrément AMO:								
	гах							
DEMANDE POUR: [Cocher (X) la/les case(s) corr	espondante	es(s)]					
Licence AML initiale □	Amendement de	e licence (A		Renouvelle	ement de li	cence (A	ML)	
Qualification		A	B1	B2	B 3	C	L limitée	L complète
Avions à turbine								
Avions à moteurs à pistons								
Hélicoptère à turbine								
Hélicoptère à moteur à pistons					_			
Avions non-pressurisés à moteur		OM et moir	ıs			_	_	
Aéronefs répertoriés en 66.A.1(d)					Ш		
Avionique								
Aéronefs lourds								
Aéronefs autres que lourds								
Validation de type /Validation de	qualification (v. co	mnrie las	malificati	one I calor 6	6 A 1(d))	Suppres	esion de restric	tions (le cas échéant)
· variation de type / variation de	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						· · · · · ·	(ic cas celleant).

Je désire faire une demande initiale/d'amendement/de renouvellement de validité de licence de maintenance d'aéronefs Partie-66 comme indiqué et je confirme que les informations contenues dans ce formulaire étaient correctes à la date de la demande.
Je soussigné confirme:
1. ne pas être détenteur d'une quelconque licence de maintenance d'aéronefs Partie-66 délivrée par un autre État membre,
2. ne pas avoir fait de demande pour une quelconque licence de maintenance d'aéronefs Partie-66 dans un autre État membre, et
3. n'avoir jamais eu de licence de maintenance d'aéronefs Partie-66 délivrée par un autre État membre qui ait été retirée ou suspendue dans un autre État membre quelconque;
avoir connaissance que toute information incorrecte est susceptible d'empêcher la détention d'une licence de maintenance d'aéronefs Partie-66.
Signé:
Nom:
Date::
Je désire revendiquer les crédits suivants (le cas échéant):
Crédit d'expérience dû à la formation de la Partie-147
Crédit d'examen dû à un examen équivalent
Joindre les certificats correspondants
Recommandation (le cas échéant): Je certifie que le postulant a satisfait aux spécifications de la Partie-66 pour les connaissances et l'expérience de la maintenance concernée et il est recommandé que l'autorité compétente accorde ou valide la licence de maintenance d'aéronefs Partie-66.
Signé:
Nom:
Fonction:
Date:

LICENCE DE MAINTENANCE D'AÉRONEFS Partie-66

- 1. Un exemple de la licence de maintenance d'aéronefs Partie-66 pour les catégories A, B1, B2, B3 et C (Formulaire 26A de l'EASA) et un exemple de la licence de maintenance d'aéronefs Partie-66 pour la catégorie L (Formulaire 26B) se trouvent dans les pages suivantes.
- 2. Le document doit être imprimé dans la forme standardisée indiquée mais peut être réduit, au besoin, pour s'adapter à sa création par ordinateur. Lorsque sa taille est réduite, il convient de prendre soin de s'assurer qu'un espace suffisant est disponible dans les endroits où les sceaux et tampons officiels sont requis. Les documents créés par ordinateur ne nécessitent pas d'incorporer toutes les cases lorsqu'une

- quelconque case reste blanche, dès lors que le document peut être clairement reconnu comme étant une licence de maintenance d'aéronefs Partie-66.
- 3. Le document peut être imprimé en anglais ou dans la langue officielle de l'État membre concerné, sauf que dans le cas où la langue officielle de l'État membre concerné est utilisée, une seconde copie en anglais doit être jointe pour tout détenteur de licence qui travaille hors de l'État membre pour garantir la compréhension en vue d'une reconnaissance mutuelle.
- 4. Chaque détenteur de licence doit posséder un numéro de licence unique basé sur un identifiant national et une désignation alphanumérique.
- 5. Le document peut avoir ses pages dans un ordre quelconque et ne nécessite pas d'avoir quelques ou plusieurs lignes de séparation dès lors que les informations contenues sont positionnées de telle sorte que chaque présentation de page puisse être clairement identifiée par rapport au format de l'exemple de licence de maintenance d'aéronefs Partie-66 contenu dans ce document. Il n'est pas nécessaire de délivrer la page de qualification de type d'aéronef tant que la validation du premier type n'y est pas incluse.
- 6. Le document peut être élaboré par l'autorité compétente de l'État membre ou par tout organisme de maintenance agréé Partie-145 conformément à une procédure agréée par l'État membre et contenue dans la présentation de l'organisme de maintenance Partie-145, sauf que dans tous les cas, c'est l'autorité compétente de l'État membre qui délivrera le document.
- 7. La préparation de toute modification d'une licence de maintenance d'aéronefs Partie-66 existante peut être effectuée par l'autorité compétente de l'État membre ou par tout organisme de maintenance agréé Partie-145 conformément à une procédure agréée par l'autorité compétente de l'État membre et contenue dans les spécifications de l'organisme de maintenance Partie-145, mais dans tous les cas, l'autorité compétente de l'État membre délivre le document avec la modification.
- 8. La licence de maintenance d'aéronefs Partie-66 une fois délivrée doit être conservée en bon état par la personne concernée, qui restera le seul responsable de garantir qu'aucune autre inscription non autorisée n'y sera portée.
- 9. L'inobservation des prescriptions du paragraphe 8 peut invalider le document et pourrait conduire le détenteur à ne plus être autorisé à détenir quelque prérogative de certification que ce soit et à faire l'objet de poursuites selon les lois nationales.
- 10.La licence de maintenance d'aéronefs Partie-66 est reconnue dans tout État membre et il n'est pas nécessaire d'échanger le document lorsqu'on travaille dans un autre État membre.
- 11.L'annexe au formulaire 26A/B de l'EASA est facultative et peut être utilisée pour y inclure uniquement des prérogatives nationales non traitées dans la Partie-66, lorsque de telles prérogatives ont été traitées par la réglementation nationale en vigueur avant la mise en œuvre de la Partie-66.
- 12. Pour information, la licence de maintenance d'aéronef Partie-66 en vigueur délivrée par l'autorité compétente de l'État membre peut avoir ces pages dans un ordre différent et ne pas avoir les lignes intercalaires.
- 13. Pour les licences de catégorie A, B et C, en ce qui concerne la page de qualification de type d'aéronef, l'autorité compétente peut choisir de ne pas émettre cette page tant qu'il n'y a pas de première qualification de type d'aéronefs à inscrire et décider de n'émettre plusieurs pages de qualification de type d'aéronef que lorsqu'il y aura un certain nombre de qualifications à répertorier.
- 14. Nonobstant le paragraphe 13, chaque page publiée le sera dans ce format et comprendra les informations spécifiées pour cette page.
- 15. Les limitations mentionnées sur la licence constituent des exclusions par rapport aux prérogatives de certification. S'il n'y a pas de limitations applicables, la page LIMITATIONS sera publiée avec la mention «Aucune limitation».
- 16.Si un format pré-imprimé est utilisé, toute case de catégorie, sous-catégorie ou qualification de type qui ne comprend pas une inscription de qualification doit être marquée de sorte à indiquer que la qualification n'est pas détenue.

UNION EUROPÉENNE PAYS NOM DE L'AUTORITÉ ET LOGO

Partie-66

LICENCE DE MAINTENANCE D'AÉRONEFS

CETTE LICENCE EST RECONNUE PAR TOUS LES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE

FORMULAIRE 26A DE L'EASA

Conditions:

- Cette licence doit être signée par le détenteur et être accompagnée d'un document d'identité comportant une photographie du détenteur de la licence.
- La validation de toutes (sous)catégories sur la/les page(s) intitulée(s) (SOUS)CATÉGORIES Partie-66 uniquement, ne permet pas au détenteur de délivrer un certificat de remise en service pour un aéronef.
- Cette licence, lorsqu'elle est validée pour une qualification de type d'aéronef, satisfait au but de l'annexe 1 de l'OACI.
- Les prérogatives du détenteur de cette licence sont prescrites par la Partie-66 et les spécifications concernées de la Partie-M et de la Partie-145.
- Cette licence demeure valable jusqu'à la date spécifiée sur la page restrictions à moins qu'elle ne soit suspendue ou retirée auparavant.
- 6. Les prérogatives de cette licence ne peuvent pas être exercées à moins que, dans les deux années précédentes, le détenteur ait complété soit six mois d'expérience d'entretien, conformément aux prérogatives accordées par la licence, soit satisfait aux dispositions relatives à la délivrance des prérogatives appropriées.

1. État de délivrance:
2. Licence n°:
3. Nom complet du détenteur:
4. Date et lieu de naissance:
5. Adresse du détenteur:
6. Nationalité :
7. Signature du détenteur:
8. Signature de la personne délivrant la licence et date:
9. Sceau ou cachet de l'Autorité de délivrance:

(SOUS)CATÉGORIES Partie-66					
	A	B1	B2	В3	C
Avions à turbine			s/o	s/o	s/o
Avions à moteurs à pistons			s/o	s/o	s/o
Hélicoptères à turbine			s/o	s/o	s/o
Hélicoptères à moteur à pistons			s/o	s/o	s/o
Avionique	s/o	s/o		s/o	s/o
Aéronefs lourds	s/o	s/o	s/o	s/o	
Aéronefs autres que lourds	s/o	s/o	s/o	s/o	
Avions non-pressurisés à moteurs à pistons de 2 000 Kg MTOM et moins	s/o	s/o	s/o		s/o

N° de licence:

QUALIFICATIONS DE	TYPE D'AÉRO	NEF Partie-66	LIMITATIONS Partie-66 (exclusions)
Type ou groupe d'aéronef	Catégorie	Cachet officiel et date	
			Valable jusqu'au:
N° DE LICENCE:			N° DE LICENCE:
Annovo qu	FORMIII AIR	E 26 de l'EASA	
Privilèges nationaux ho conformément à [législa membre])	ors du domaine o ation nationale] (v	d'application de la Partie-66, valable uniquement dans [État	
			PAGE LAISSÉE INTENTIONNELLEMENT BLANCHE
Cachet officiel et date			THOS SAISSES IN EARLY SERVICES
N° DE LICENCE:			

UNION EUROPÉENNE PAYS NOM DE L'AUTORITÉ ET LOGO

Partie-66

LICENCE DE MAINTENANCE D'AÉRONEFS – Catégorie L

.

CETTE LICENCE EST RECONNUE PAR TOUS LES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE

FORMULAIRE 26B DE L'EASA

Conditions:

- Cette licence doit être signée par le détenteur et être accompagnée d'un document d'identité comportant une photographie du détenteur de la licence.
- 2. La validation de toute catégorie/qualification sur les pages intitulées «Niveau de catégorie L» / «QUALIFICATIONS Partie-66» uniquement, ne permet pas au détenteur de délivrer un certificat de remise en service pour un aéronef.
- Cette licence satisfait au but de l'annexe 1 de l'OACI.
- Les prérogatives du détenteur de cette licence sont prescrites par la Partie-66 et les spécifications concernées de la Partie-M et de la Partie-145.
- Cette licence demeure valable jusqu'à la date spécifiée sur la page restrictions à moins qu'elle ne soit suspendue ou retirée auparavant.
- 6. Les prérogatives de cette licence ne peuvent pas être exercées à moins que, dans les deux années précédentes, le détenteur ait complété soit six mois d'expérience d'entretien, conformément aux prérogatives accordées par la licence, soit satisfait aux dispositions relatives à la délivrance des prérogatives appropriées.
- Toute qualification mentionnée sur la licence est par ailleurs limitée par les catégories d'aéronefs couvertes par la licence L (66.A.1(d)).

Niveau de catégorie L Partie-66
☐ Limitée ☐ Complète
N° DE LICENCE:

QUALIFICATIONS Partie-66				
Qualification	Niveau	Cachet officiel et date		

LIMITATIONS Partie-66 (exclusion)	usions)	

		Valable jusqu'au:
N° DE LICENCE:		N° DE LICENCE:
Annexe au FORMULAIRE 26 de Privilèges nationaux hors du domaine d'applica conformément à [législation nationale] (valable u membre])	l'EASA ation de la Partie-66, uniquement dans [État	
Cachet officiel et date		PAGE LAISSÉE INTENTIONNELLEMENT BLANCHE
N° DE LICENCE:		

20) Le nouvel appendice VI ci-dessous est ajouté à la Partie-66:

Appendice VI

(Réservé)

21) Le nouvel appendice VII ci-dessous est ajouté à la Partie-66:

Appendice VII

Exigences de la catégorie L en matière de formation

Chaque niveau de licence L peut être validé avec une qualification ou avec une combinaison de qualifications.

Les qualifications «aéronef à base de bois», «aéronef composite» et «aéronef à base de métal» pour la licence L complète nécessitent une formation dans la combinaison correspondante de cours de formation «Cellule» et «Motorisation».

Le tableau ci-dessous indique les modules de formation requis pour chaque qualification correspondant aux licences L limitée et L complète. Le contenu de chaque module spécifique est décrit dans le programme apparaissant plus bas.

La définition des différents niveaux de connaissances requis dans le présent appendice est décrite dans l'appendice I de la présente Partie.

Niveau de licence	QUALIFICATIONS	Codes de formation (utilisés dans le tableau du programme ci- dessous)	Modules requis pour chaque qualification (à partir du tableau du programme ci-dessous)
L limitée	Cellule à base de bois	L.W	L1, L2, L3, L4, L7, L9
	Cellule composite	L.C	L1, L2, L3, L5, L7, L9
	Cellule à base de métal	L.M	L1, L2, L3, L6, L7, L9
	Motorisation	L.P	L1, L2, L3, L8, L9
	Ballons à air chaud	L.BA + L.BAHA,	L1, L2, L3, L9, L10
	Ballons à gaz	L.BA + L.BAG	L1, L2, L3, L9, L11
	Dirigeables à air chaud	L.BA + L.BAHA + L.A	L1, L2, L3, L9, L10, L12
	Dirigeables à gaz	L.BA + L.BAG + L.A	L1, L2, L3, L9, L11, L12
L	Aéronef à base de bois	F.W + F.P	L1, L2, L3, L4, L7, L8, L9
complèt	Aéronef composite	F.C + F.P	L1, L2, L3, L5, L7, L8, L9
е	Aéronef à base de métal	F.M + F.P	L1, L2, L3, L6, L7, L8, L9
	Planeurs à base de bois	F.W	L1, L2, L3, L4, L7, L9
	Planeurs composites	F.C	L1, L2, L3, L5, L7, L9
	Planeurs à base de métal	F.M	L1, L2, L3, L6, L7, L9
	Ballons à air chaud	F.BA + F.BAHA	L1, L2, L3, L9, L10
	Ballons à gaz	F.BA + F.BAG	L1, L2, L3, L9, L11
	Dirigeables à air chaud	F.BA + F.BAHA + F.A	L1, L2, L3, L9, L10, L12
	Dirigeables à gaz	F.BA + F.BAG + F.A	L1, L2, L3, L9, L11, L12
	Radio- Comm/Transpondeur *	RCT	L13

• Cette qualification ne peut être obtenue que par les détenteurs d'une licence L complète et uniquement combinée à une autre qualification.

Page 57 sur 89

Codes de formation:

L.W:	L limitée – Cellule à base de bois/Tuyau métallique et tissu
F.W:	L complète – Cellule à base de bois/Tuyau métallique et tissu
L.C:	L limitée – Cellule composite
F.C:	L complète – Cellule composite
L.M:	L limitée – Cellule à base de métal
F.M:	L complète – Cellule à base de métal
L.P:	L limitée – Motorisation
F.P:	L complète – Motorisation
L.BA:	L limitée – Ballons/Dirigeables
F.BA:	L complète – Ballons/Dirigeables
L.BAHA:	L limitée – Ballons/Dirigeables à air chaud
F.BAHA:	L complète – Ballons/Dirigeables à air chaud
L.BAG:	L limitée – Ballons/Dirigeables à gaz
F.BAG:	L complète – Ballons/Dirigeables à gaz
L.A:	L limitée – Dirigeable
F.A:	L complète – Dirigeable
RCT:	Radio-Comm/Transpondeur

DURÉE DE LA FORMATION:

Licence L limitée:

Module L1 «Connaissances de base»	10 heures
Module L2 «Facteurs humains»	7 heures
Module L3 «Législation»	14 heures
Module L4 «Cellule-Bois/Tuyau métallique et tissu»	20 heures
Module L5 «Cellule-Composite»	20 heures
Module L6 «Cellule-Métal»	20 heures
Module L7 «Cellule-Générale»	37 heures
Module L8 «Motorisation»	30 heures
Module L9 «Procédures d'inspection physique»	10 heures
Module L10 «Ballon/Dirigeable–Air chaud»	15 heures
Module L11 «Ballon/Dirigeable-Gaz (libre/captif)»	15 heures
Module L12 «Dirigeables–Air chaud/gaz»	15 heures

Licence L complète (heures supplémentaires par rapport à celles requises pour le même module pour la licence L limitée):

Module L3 «Législation»	5 heures
Module L4 «Cellule-Bois/Tuyau métallique et tissu»	10 heures
Module L5 «Cellule-Composite»	10 heures
Module L6 «Cellule-Métal»	10 heures
Module L7 «Cellule-Générale»	17 heures
Module L8 «Motorisation-Avancée»	15 heures
Module L10 «Ballon/Dirigeable–Air chaud»	17 heures
Module L11 «Ballon/Dirigeable–Gaz (libre/captif)»	17 heures
Module L12 «Dirigeables–Air chaud/gaz»	15 heures
Module L13 «Radio-Comm/Transpondeur»	15 heures

			Ν	livea	u de	forr	natio	on		
	L.W	F.W	L.C	F.C	L.M	F.M	L.P		L.BA	F.BA
L1 Connaissances de base	1	1	1	1	1	1	1		1	1
L1.1 Mathématiques										
Arithmétique										
Algèbre										
Géométrie										
L1.2 Physique										
Matière										
Mécanique										
Température: thermomètres et échelles de température										
L1.3.Électricité										
Circuits de courant continu										
Résistance/Résistances										
L1.4 Physique de l'atmosphère										
Aérodynamique										
Théorie du vol										
Stabilité du vol et dynamique										

			N	livea	u de	forr	natio	on		
	L.W	F.W	L.C	F.C	L.M	F.M	L.P		L.BA	F.BA
L2 Facteurs humains	1	1	1	1	1	1	1		1	1
L2.1 Généralités										
L2.2. Performances humaines et limites										
L2.3 Psychologie sociale										
L2.4 Facteurs affectant les performances										
L2.5 Environnement physique										
L2.6 Tâches										
L2.7 Communication										
L2.8 Erreur humaine										
L2.9 Sécurité sur le lieu de travail										

			Ν	livea	u de	forn	natio	on		
	L.W	F.W	L.C	F.C	L.M	F.M	L.P		L.BA	F.BA
L3 Législation										
L3.1 Partie-M, section A, sous-parties B à F Partie-66, section A	2	2	2	2	2	2	2		2	2
L3.2 Partie-M, section A, sous-partie G + I (en plus de 3.1)		2		2		2				2
L3.3 Partie-21, section A, sous-parties D, E, M	2	2	2	2	2	2	2		2	2
L3.4 Spécifications de certification et normes industrielles Thèmes applicables		1		1		1				1
L3.5 Exécution de mesures de réparation Évaluation Organisation du travail Exécution des réparations (→ agrément des organismes de conception, Agence → réparations approuvées) Contrôles pendant et après les réparations	3	3	3	3	3	3	3		3	3
L3.6 Données de maintenance Spécifications de l'équipement, consignes de navigabilité, instructions relatives au maintien de la navigabilité Autres enregistrements des travaux d'entretien, documentation commerciale Inspection et réparation des aéronefs - Circulaire d'information 43.13-1A de la FAA (à titre de référence)	3	3	3	3	3	3	3		3	3
L3.7 Organisme de sous-partie F Le manuel de l'organisme de maintenance Statut juridique et organisme Domaine d'approbation Contenu des responsabilités Responsabilités et tâches du personnel technique Contenu et nature des programmes de maintenance Gestion de l'organisme	3	3	3	3	3	3	3		3	3
L3.8 Sécurité sur le lieu de travail Exigences générales Construction et équipements	2	2	2	2	2	2	2		2	2

			N	livea	u de	forr	natio	on		
	L.W	F.W	L.C	F.C	L.M	F.M	L.P		L.BA	F.BA
Informations générales										
Sols, allées										
Sorties										
Risques de heurter des fenêtres, portes, barrières										
Installations électriques et matériels d'exploitation										
Dispositifs d'élévation et de soutien										
Gonflage des pneumatiques										
Sécurité structurale des systèmes d'amarrage fixes et mobiles										
Ventilation des zones de travail										
Travaux de maintenance sur les réservoirs et bacs non purgés non ventilés										
Marquage des zones de travail										
Caractéristiques d'éclairage										
Conservation en lieu sûr des matières dangereuses pour la santé										
Étiquetage des bacs et des canalisations										
Matériel de premiers secours										
Extincteurs										
Fonctionnement										
Informations générales										
Restrictions du poste, manuels utilisateurs, consignes										
Dispositif de protection individuelle, tenue de travail; protection de la peau, traitement de la peau et agents de nettoyage de la peau										
Allées, chemins d'évacuation, sorties de secours										
Protection contre les incendies										
Gaz, vapeurs ou matières en suspension inflammables, nocifs ou dangereux pour la santé										
Travaux de maintenance sur les réservoirs de liquides inflammables										
Travaux impliquant des processus inflammables										
Mesures d'hygiène										
Interdiction de fumer										
Mesures pour empêcher les explosions et précautions contre les incendies										
Manipulation des extincteurs										

			N	livea	u de	forr	natio	on		
	L.W	F.W	L.C	F.C	L.M	F.M	L.P		L.BA	F.BA
Premiers secours										
Garage, amarrage et calage de l'aéronef										
Précautions concernant le circuit d'oxygène										
L3.9 Protection de l'environnement										
Matières dangereuses et identification des dangers										
Matières et substances dangereuses										
Risques pour l'environnement										
Informations de sécurité relatives aux substances (propriétés chimiques, physiques, toxicologiques et hydrologiques)	1	1	1	1	1	1	1		1	1
Équipement de protection individuelle, soins médicaux d'urgence après des accidents)									•	
Étiquetage et stockage des matières dangereuses										
Mesures de protection et précautions										
Élimination appropriée des matières dangereuses										

			N	livea	u de	forr	natio	on	
	L.W	F.W							
L4. Cellule – Bois / Tuyau métallique et tissu									
L4.1 Cellule – Bois / Tuyau métallique mixte et tissu									
Bois, contreplaqué, adhésifs, préservation, ligne électrique, propriétés, usinage									
Recouvrement (matériaux, adhésifs et finitions de recouvrement , matériaux et adhésifs de recouvrement naturels et synthétiques)									
Processus d'assemblage et de réparation de peinture	2	2							
Identification des dommages dus à une surcharge des structures en bois / avec tuyau métallique et tissu	_								
Détérioration des éléments et recouvrements en bois									
Essai de fissilité (procédure optique, par exemple loupe) des éléments métalliques. Corrosion et méthodes préventives Protections sanitaires et contre l'incendie									

			Niv	eau de	e forr	natio	on	
	L.W	F.W						
L4.2 Science des matériaux (notices techniques LN, DIN sur la capacité des matériaux)								
Types de bois, stabilité, et propriétés d'usinage								
Tubes et raccords en alliage léger et en acier, inspections de rupture, de soudures	2	2						
Plastique (présentation, compréhension des propriétés)								
Couleurs et peintures								
Colles, adhésifs								
Matériaux et technologies de recouvrement (polymères naturels et synthétiques)								
L4.3 Identification des dommages								
Surcharge des structures en bois / avec tuyau métallique et tissu	2	3						
Transferts de charge								
Résistance à la fatigue et essai de fissilité								
L4.4 Sécurité du travail et protection contre l'incendie								
Manipulation des matières inflammables et dangereuses pour la santé								
Règlement dans l'atelier	2	2						
Mesures de précaution								
Manipulation des solvants, carburants et lubrifiants								
Masques et appareils de protection respiratoire								
L4.5 Réalisation d'activités pratiques								
Blocage de goujon, vis, écrous à créneaux, tendeurs								
Joint à collier								
Jonction de câbles Nicopress et Talurit								
Réparations de verrières et coupoles de verrières	3	3						
Réparation de recouvrements								
Réalisation des inspections de 100 heures / annuelles sur une cellule à base de bois ou avec un tuyau métallique mixte et du tissu								
Réalisation de réparation de revêtement; collage de contreplaqué/lisses								
L4.6 Réalisation d'activités pratiques Exercices de réparation (contreplaqué, lisse,		3						

			N	livea	u de	forr	natio	on	
	L.W	F.W							
main-courante, revêtements)									
Joint à collier									
Réparations de serre-joints (Nicopress, Talurit)									
Réparations de coupole de verrière									
Éléments de recouvrement									
Masse et centrage									
Réglage de l'aéronef. Calcul de l'équilibrage de masse de gouverne et de la plage de mouvement des gouvernes, mesure des forces de commande									

		Ν	livea	u de	forn	natio	on	
		L.C	F.C					
L5. Cellule - Composite								
L5.1 Cellule – Plastique renforcé à la fibre de verre (FRP)								
Principes de base de construction FRP								
Résines (EP, polyester, résines phénoliques, résines de vinylester)								
Matériaux de renforcement, verre, aramide et fibres de carbone, caractéristiques								
Brais								
Âmes de soutien (balsa, nids d'abeille, plastique expansé)		2	2					
Constructions, transferts de charge (coque FRP solide, sandwichs)								
Identification des dommages pendant la surcharge d'éléments								
Procédure pour les projets FRP (selon MOM) comprenant les conditions de stockage du matériau								
Protection de la santé et contre l'incendie								
L5.2 Matériau								
Plastique thermodurcissable, polymères thermoplastiques, catalyseurs								
Compréhension, propriétés, technologies d'usinage, décollage, collage, soudage		2	2					
Résines pour FRP: résines époxy, résines de polyester, résines de vinylester, résines phénoliques								
Matériaux de renforcement								

		N	livea	u de	forn	natio	on	
		L.C	F.C					
De la fibre élémentaire aux filaments (agent de démoulage, finition), modèles de tissage								
Propriétés des matériaux de renforcement (fibre de verre E, fibre d'aramide, fibre de carbone)								
Problème avec des systèmes à matériaux multiples, tableau								
Adhérence/cohésion divers comportements des matériaux à fibres								
Matériaux de remplissage et pigments								
Exigences techniques concernant les matériaux de remplissage								
Changement de propriété de la composition de la résine à travers l'utilisation de verre E, microballon, aérosols, coton, minéraux, poudre métallique, substances organiques								
Technologies d'assemblage et de réparation de peinture								
Matériaux de soutien								
Nids d'abeille (papier, FRP, métal), balsa, Divinycell (Contizell), tendances de développement								
L5.3 Assemblage de cellules dans une structure composite renforcée à la fibre (FRP)								
Coque solide			2					
Sandwichs								
Assemblage de surfaces portantes, fuselages, gouvernes								
L5.4 Identification des dommages								
Comportement d'éléments FRP en cas de surcharge								
Identification des délaminages, défauts de collage								
Fréquence de vibration de cintrage dans les surfaces portantes		2	3					
Transfert de charge		Z	3					
Connexion à frottement et verrouillage positif								
Résistance à la fatigue et corrosion des pièces métalliques								
Métallisation, finition de surface des éléments en acier et en aluminium pendant le collage avec FRP								
L5.5 Moulage			3					

		Ν	livea	u de	forr	natio	on	
		L.C	F.C					
Moules en plâtre, en céramique								
Moules GFK, enduit gélifié, matériaux de renforcement, problèmes de rigidité								
Moules en métal								
Moules mâle et femelle								
L5.6 Protection de la santé et sécurité au travail								
Manipulation de divers types de résines/trempage								
Manipulation de solvants		2	2					
Installations et équipements techniques, produits adjuvants								
Masque et appareil de protection respiratoire, protection de la peau								
L5.7 Réalisation d'activités pratiques								
Conservation de goujon, vis, écrous à créneaux, tendeurs								
Joint à collier								
Joint de serrage Nicopress et Talurit								
Réparation de coupole de verrière		3	3					
Réparation de revêtements								
Réalisation des inspections de 100 heures / annuelles sur une cellule FRP								
Réalisation d'une réparation sur une coque sandwich (réparation mineure ≤ 20 cm)								
L5.8 Réalisation d'activités pratiques								
Réparation de coques FRP solides								
Fabrication de moule/moulage d'un élément (par exemple pointe avant du fuselage, trappe pantalon, extrémité d'aile et ailerette)								
Réparation de la coque sandwich où les couches intérieure et extérieure sont endommagées								
Réparation de la coque sandwich en appuyant avec un sac sous vide			3					
Calculs du centre de gravité								
Réglage de l'aéronef. Calcul de l'équilibrage de masse de gouverne et de la plage de mouvement des gouvernes, mesure des forces de commande								
Réparation de coupole de verrière (PMMA) avec un (et deux) adhésif d'élément								
Collage de la coupole de verrière avec le								

	Niveau de formation										
			L.C	F.C							
châssis de verrière											
Durcissement des coupoles de verrières et autres éléments											

		Ν	livea	u de	forr	natio	on	
				L.M	F.M			
L6. Cellule – Métal								
L6.1 Cellule – Métal pur								
Matériaux métalliques et produits semi-finis, procédés d'usinage								
Résistance à la fatigue et essai de fissilité								
Assemblage d'éléments de construction en métal, jointures rivetées, jointures collés				2	2			
Identification de dommages dans des éléments surchargés, effets de la corrosion								
Protection de la santé et contre l'incendie								
L6.2 Science des matériaux (notices techniques LN, DIN sur la capacité des matériaux)								
Acier et ses alliages								
Métaux légers et leurs alliages légers								
Matériaux rivet				2	2			
Plastique (présentation)				Z	2			
Couleurs et peintures								
Adhésifs pour métal								
Types de corrosion								
Matériaux et technologies de recouvrement (naturels et synthétiques)								
L6.3 Identification des dommages								
Cellules en métal surchargées, mise à niveau, mesure de la symétrie								
Transferts de charge				2	3			
Résistance à la fatigue et essai de fissilité								
Identification des jointures rivetées desserrés								
L6.4 Assemblage de cellules en								
construction métallique et composite				2	2			
Revêtements				_				
Cadres								

		N	livea	u de	forr	natio	n	
				L.M	F.M			
Lisses et longerons								
Construction à ossature								
Problèmes dans des systèmes à matériaux multiples								
L6.5 Fixation								
Classifications des jeux et tolérances				2	2			
Systèmes de mesure métrique et impérial				2	2			
Boulon hors tolérance								
L6.6 Sécurité au travail								
Carburants et lubrifiants								
Manipulation des alliages de magnésium								
Manipulation des solvants, couleurs et peintures				2	2			
Manipulation des adhésifs pour métal								
Outils d'usinage								
L6.7 Réalisation d'activités pratiques								
Freinage au fil à freiner et goupilles V de vis, écrous à créneaux, tendeurs								
Joint à collier								
Joint de serrage Nicopress et Talurit								
Réparation de coupole de verrière (verrières de fenêtres)				3	3			
Réparation de recouvrements, dommages à la surface, fissures de perçage d'arrêt								
Réalisation des inspections de 100 heures / annuelles sur une cellule à base de métal								
Procédures de rivetage (petite réparation selon les instructions du fabricant)								
L6.8 Réalisation d'activités pratiques								
Découpage de tôles (alliages légers et d'aluminium, acier et alliages)								
Repliage, cintrage, délignage, soudage, battage, lissage, décolletage								
Réparation du rivetage des cellules à base de métal selon les instructions ou dessins de réparation					3			
Évaluation des erreurs de rivet								
Joint à collier								
Réparations de serre-joints (Nicopress, Talurit)								
Réparations de coupole de verrière								

Masse et centrage					
Réglage de l'aéronef. Calcul de l'équilibrage de masse de gouverne et de la plage de mouvement des gouvernes, mesure des forces de commande					

			Ν	livea	u de	forn	natio	on	
	L.W	F.W	L.C	F.C	L.M	F.M			
L7 Cellule générale									
L7.1 Système de commandes de vol									
Inspection des gouvernes, roulements des gouvernes, compensation, distribution par vanne avec roulement-guide	2	3	2	3	2	3			
Inspection des câbles de commande, y compris les guides, raccordements et tendeurs									
L7.2 Cellule									
Caractéristiques des trains d'atterrissage et des systèmes d'amortissement									
Identification des surcharges	_	_			_				
Inspection de l'état des pneumatiques	2	3	2	3	2	3			
Mesures de maintenance acceptables									
Équipement de tractage et de levage									
Surfaces hors matériau en tissu									
L7.3 Fixations									
Fiabilité des goujons, rivets, vis	2	3	2	3	2	3			
Câbles de commande, tendeurs	2	3	2	3	_	3			
Raccords rapides (L'Hotellier, SZD - Pologne)									
L7.4 Équipement de verrouillage									
Acceptabilité des procédés de verrouillage, axes de verrouillage, chevilles d'acier à ressorts, fil de blocage, écrou de blocage, peinture Raccords rapides	2	3	2	3	2	3			
L7.5 Masse et centrage	2	3	2	3	2	3			
L7.6 Systèmes de sauvetage	2	3	2	3	2	3			
L7.7 Modules embarqués									
Instruments de vol: anémomètre, altimètre, variomètre, branchement et fonctionnement	2	3	2	3	2	3			
Gyroscopes, autres appareils de mesure; essai du fonctionnement									

			Ν	livea	u de	forr	natio	on	
	L.W	F.W	L.C	F.C	L.M	F.M			
Compas magnétique: installation et compensation									
Planeurs: variomètre sonore, enregistreurs de vol, aide à l'anti-collision									
L7.8 Installation et branchements des modules embarqués									
Instruments de vol, exigences de montage (conditions d'atterrissage d'urgence selon le CS 22)		2		2		2			
Câblage électrique, sources d'alimentation, types d'accumulateurs, paramètres électriques, générateur électrique, disjoncteur, bilan énergétique, terre / masse									
L7.9 Propulsion électrique									
Batteries	2	3	2	3	2	3			
Interface de propulsion		3	_	3	_	3			
Dispositif d'escamotage									
L7.10 Propulsion à réaction									
Circuit de carburant					2	3			
Interface de propulsion	2	3	2	3	2	3			
Dispositif d'escamotage									

		Ν	livea	u de	forr	natio	on	
						L.P	F.P	
L8 Motorisation								
L8.1 Valeurs limites d'émission acoustique								
Explication du concept de «valeurs limites d'émission acoustique»						1	1	
Certificat acoustique								
Insonorisation améliorée								
Réduction probable des émissions sonores								
L8.2 Moteurs à pistons								
Conception, modules, interaction entre éléments et modules								
Moteur à allumage par étincelle quatre temps, à refroidissement par air, refroidissement par liquide						2	2	
Moteur deux temps								

		N	livea	u de	forn	natio	on	
						L.P	F.P	
Moteur à pistons rotatifs								
Facteurs d'influence et de rendement (diagramme pression-volume, courbe de puissance)								
Dispositifs d'atténuation du bruit								
L8.3 Hélice								
Renseignements techniques et de fonctionnement des hélices et leur construction								
Hélices à pas variable, hélices réglables au sol et en vol, mécaniquement, électriquement et hydrauliquement						2	2	
Équilibrage (statique, dynamique) Problèmes de niveau sonore								
L8.4 Dispositifs de commande du moteur								
Dispositifs de commande mécaniques								
Dispositifs de commande électriques						2	2	
Affichages des réservoirs						-	_	
Fonctions, caractéristiques, erreurs types et indications d'erreurs								
L8.5 Tuyaux souples								
Matériau et usinage des tuyaux pour carburant et huile						2	2	
Contrôle de la limite de vie								
L8.6 Accessoires								
Fonctionnement de l'allumage magnétique								
Contrôle des limites d'inspection								
Fonctionnement des carburateurs								
Instructions de maintenance concernant les fonctionnalités caractéristiques						2	2	
Pompes à carburant électriques								
Fonctionnement des commandes d'hélice								
Commande d'hélice électrique								
Commande d'hélice hydraulique								
L8.7 Système d'allumage								
Constructions: allumage par bobine, allumage magnétique, et allumage du thyristor						2	2	
Rendement du système d'allumage et de préchauffage						∠	_	
Modules du système d'allumage et de								

		N	livea	u de	forn	natio	on	
						L.P	F.P	
préchauffage								
Inspection et essai d'une bougie d'allumage								
L8.8 FADEC						2	2	
L8.9 Systèmes d'échappement								
Fonctionnement et ensemble								
Silencieux et installations de chauffage						2	2	
Inspection et essai								
Essai d'émissions de CO								
L8.10 Carburants et lubrifiants								
Caractéristiques du carburant								
Marquage, stockage respectueux de l'environnement								
Huiles de lubrification minérales, synthétiques et leurs paramètres: étiquetage et caractéristiques, application						2	2	
Stockage respectueux de l'environnement et élimination appropriée des huiles usagées								
L8.11 Documentation								
Documents du fabricant concernant le moteur et l'hélice								
Instructions pour le maintien de la navigabilité						2	2	
Manuels de maintenance						2	2	
Intervalle entre révision								
Consignes de navigabilité, fiches analytiques et bulletins d'entretien								
L8.12 Protection de la santé								
Manipulation des carburants et des lubrifiants								
Démarrage des moteurs, caractéristiques du système d'allumage						2	2	
Manipulation des agents nettoyants et des solvants								
L8.13 Matériel illustratif	 _							
Cylindre avec vanne								
Carburateur								
Magnéto à haute tension						2	2	
Compressiomètre différentiel pour cylindres								
Pistons surchauffés/endommagés								
Bougies d'allumage de moteurs qui ont été utilisées différemment								

		N	livea	u de	forn	natio	on	
						L.P	F.P	
L8.14 Expérience pratique								
Sécurité au travail/prévention des accidents (manipulation des carburants et lubrifiants, démarrage des moteurs)								
Réglage des tringles de commande du moteur et câbles Bowden								
Réglage de la vitesse à vide								
Contrôle et réglage du point d'allumage								
Essai opérationnel des magnétos								
Vérification du système d'allumage						3	3	
Essai et nettoyage des bougies d'allumage								
Réalisation des tâches du moteur contenues dans une inspection de 100 heures / annuelle d'un avion								
Réalisation d'un test de compression des cylindres								
Réalisation d'un essai statique et évaluation du cycle du moteur								
Documents de maintenance comprenant le remplacement des éléments								
Motorisation - Avancée							2	
L8.15 Échange de gaz dans les moteurs à combustion interne								
Moteur alternatif 4 temps et unités de commande								
Pertes d'énergie								
Calage de l'allumage								
Comportement dynamique des unités de commande								
Moteur Wankel et unités de commande								
Moteur 2 temps et unités de commande								
Balayage								
Pertes d'énergie								
Soufflante de balayage								
L8.16 Allumage, combustion et carburation								
Allumage								
Bougie d'allumage								
Système d'allumage								
Processus de combustion								

		Ν	livea	u de	forn	natio	on	
						L.P	F.P	
Combustion normale								
Rendement et pression moyenne								
Détonation du moteur et indice d'octane								
Formes des chambres de combustion								
Mélange carburant/air dans le carburateur								
Principe du carburateur, équation du carburateur								
Le carburateur simple								
Problèmes du carburateur simple et leurs solutions								
Modèles de carburateur								
Mélange carburant/air pendant l'injection								
Injection mécanique								
Injection électronique								
Injection continue								
Comparaison carburateur-injection								
L8.17 Suralimentation								
Processus de suralimentation								
Gradation du processus de suralimentation								
Modes de réalisation								
Augmentation du rendement à travers la suralimentation								
Application d'air et rendement								
Pression moyenne et rechargement des cylindres								
Suralimentation mécanique								
Suralimentation effective								
Comportement de fonctionnement du moteur suralimenté mécaniquement								
Suralimentation par turbo-soufflante des gaz d'échappement								
Turbocompresseur des gaz d'échappement								
Interaction avec le moteur (mode accumulation)								
Utilisation de l'énergie des gaz d'échappement								
Chargement par impulsions								
Limites de performances								
Chargement avec une machine à pression dynamique (chargement Comprex)								

	Ni	veau de	formati	on	
			L.P	F.P	
L8.18 Instruments de vol dans un aéronef					
équipé de moteurs à injection Instruments de vol spéciaux (moteur à					
injection)					
Interprétation des indications dans un essai statique					
Interprétation des indications en vol sur différents niveaux de vol					
L8.19 Instruments de vol dans un aéronef équipé de moteurs suralimentés					
Instruments de vol spéciaux (moteur suralimenté)					
Interprétation des indications dans un essai statique					
Interprétation des indications en vol sur différents niveaux de vol					
L8.20 Maintenance des moteurs d'aéronefs équipés d'un système d'injection					
Documentation, documents du fabricant, etc.					
Instructions d'entretien général (inspections toutes les heures)					
Essais fonctionnels					
Vérification au sol effectuée					
Vol d'essai					
Dépannage en cas de défaillances dans le système d'injection et leur correction					
L8.21 Maintenance des moteurs d'aéronefs équipés d'un système de chargeur					
Documentation, documents du fabricant, etc.					
Instructions d'entretien général (inspections toutes les heures)					
Essais fonctionnels					
Vérification au sol effectuée					
Vol d'essai					
Dépannage en cas de défaillances dans le système de chargeur et leur correction					
L8.22 Sécurité au travail et dispositions en matière de sécurité					

		Ν	livea	u de	forn	natio	on	
						L.P	F.P	
Sécurité au travail et dispositions en matière de sécurité pour le travail sur les systèmes d'injection								
Sécurité au travail et dispositions en matière de sécurité pour le travail sur les systèmes de chargeur								
L8.23 Aides visuelles:								
Carburateur								
Éléments du système d'injection								
Éléments du système de chargeur								
Avion équipé d'un moteur à injection								
Avion équipé d'un moteur suralimenté								
Outil de travail sur les systèmes d'injection								
Outil de travail sur les systèmes de chargeur								
L8.24 FADEC								

	Niveau de formation									
	L.W	F.W	L.C	F.C	L.M	F.M	L.P		L.BA	F.BA
L9 Procédures d'inspection physique	3	3	3	3	3	3	3		3	3
Outils de mesure Déviation de la mesure des commandes Couple de vis										
Usure des joints et paliers horizontaux etc. Procédures d'essai des instruments de vol Vol d'essai: programme et évaluation										

	Niveau de formation								
	LBAHA	F.BAH A							
L10 Ballon/Dirigeable-air chaud									
L10.1 Principes de base et ensemble des ballons/dirigeables à air chaud	2	3							
Ensemble et pièces individuelles									

		Niv	eau de	forma	tion	
	LBAHA	F.BAH A				
Matériau de gainage, courroies, câbles		_				
Enveloppes, panneau de déchirure, vanne (parachute), évent d'orientation, déflecteur/jupe						
Brûleur, cadre du brûleur et colonnettes de soutien du cadre du brûleur						
Réservoirs de gaz comprimé et tuyaux souples de gaz comprimé						
Nacelle et autres dispositifs (sièges)						
Accessoires de réglage						
Travaux de maintenance et d'entretien						
Inspection annuelle						
Papiers de vol						
Manuels de vol et d'entretien						
Réglage et préparation au lancement						
Lancement						
L10.2 Formation pratique						
Organes de commande, travaux de maintenance et d'entretien (selon le manuel de vol)	3	3				
L10.3 Enveloppe						
Tissus						
Sangles de charge, arrêts de déchirure						
Câbles de charge						
Parachute						
Panneau de déchirure	2	3				
Vanne d'orientation	_	5				
Rouleaux, poulies						
Cordes de commande et suspentes						
Bande de régulation de la température, thermomètre à gaine						
Haubans porteurs						
L10.4 Brûleur et circuit de carburant						
Bobines de brûleur						
Vanne de jet d'air, vanne à liquide et robinet pilote						
Brûleurs/buses						
Brûleurs/buses pilotes	2	3				
Cadre de brûleur						
Conduites/tuyauteries de carburant						
Cylindres ou réservoirs de carburant et vannes et raccords						

			eau de	forma	tion	
	LBAHA	F.BAH A				
L10.5 Nacelle et suspension de nacelle (comprenant d'autres dispositifs)						
Types de nacelles (comprenant d'autres dispositifs)						
Câbles de nacelle		_				
Mousqueton, boucle d'attache et broches	2	3				
Tiges de support du brûleur						
Sangles des cylindres de carburant						
Accessoires et schémas d'emballage						
L10.6 Équipement						
Extincteur, couverture anti-feu	2	3				
Instruments (simples ou combinés)						
L10.7 Réparations mineures						
Couture	2	3				
Collage						

	Niveau de formation								
		LBAG	F.BAG						
L11 Ballon/Dirigeable-Gaz (libre/captif)									
L11.1 Principes de base et ensemble des ballons/dirigeables à gaz									
Ensemble de pièces individuelles									
Enveloppe et matériau de filet									
Enveloppe, panneau de déchirure, ouverture de secours, cordes et courroies									
Vanne de gaz rigide									
Vanne de gaz flexible (parachute)									
Filet									
Cercle de suspension		2	3						
Nacelle et accessoires (comprenant d'autres dispositifs)									
Trajets de décharge électrostatique									
Ligne d'amarrage et câble tracteur									
Maintenance et entretien									
Inspection annuelle									
Papiers de vol									
Manuels de vol et d'entretien									

	N	liveau de	forma	tion	
		LBAG	F.BAG		
Réglage et préparation au lancement					
Lancement					
L11.2 Formation pratique					
Organes de commande, travaux de maintenance et d'entretien (selon le manuel de vol), règles de sécurité lors de l'utilisation d'hydrogène comme de sustentation		2	3		
L11.3 Enveloppe					
Tissus					
Pôles et renforcement de pôle					
Corde et panneau de déchirure					
Parachute et suspentes		2	3		
Vannes et cordes					
Goulot de remplissage, anneau Paschal et cordes					
Trajets de décharge électrostatique					
L11.4 Vanne					
Ressorts					
Joints d'étanchéité					
Jointures vissées		2	3		
Conduites de commande					
Trajets de décharge électrostatique					
L11.5 Filet ou réglage (sans filet)					
Types de filet et autres conduites					
Tailles de maille et angles					
Anneau de filet		2	3		
Procédés de nouage					
Trajets de décharge électrostatique					
L11.6 Cercle de suspension		2	3		
L11.7 Nacelle (comprenant d'autres dispositifs)					
Types de nacelles (comprenant d'autres dispositifs)		_	_		
Prolongateurs de SOA et bascules		2	3		
Dispositif de lestage (sacs et supports)					
Trajets de décharge électrostatique					
L11.8 Corde de déchirure et cordes de soupape		2	3		
L11.9 Ligne d'amarrage et câble tracteur		2	3		

	Niv	eau de	forma	tion	
		LBAG	F.BAG		
L11.10 Réparations mineures Collage		2	3		
Épissure de cordes de chanvre					
L11.11 Équipement Instruments (simples ou combiné)		2	3		
L11.12 Câble captif (ballon à gaz captif uniquement)					
Types de câbles					
Dommages acceptables du câble		2	3		
Articulation de câble					
Attaches de câble					
L11.13 Treuil (ballon à gaz captif uniquement)					
Types de treuils					
Système mécanique		2	3		
Système électrique					
Système d'urgence					
Immobilisation/lestage du treuil					

	Niveau de formation				
				LA	F.A
L12 DIRIGEABLES-Air chaud/Gaz					
L12.1 Principes de base et ensemble des petits dirigeables					
Enveloppe, ballonnets					
Vannes, ouvertures				_	
Nacelle de ballon				2	3
Propulsion					
Manuels de vol et d'entretien					
Réglage et préparation au lancement					
L12.2 Formation pratique					
Organes de commande, travaux de maintenance et d'entretien (selon le manuel de vol)				2	3
L12.3 Enveloppe					-
Tissus				2	3

	 Niv	eau de	forma	tion	
				LA	F.A
Cordes et panneau de déchirure					
Vannes					
Caténaire					
L12.4 Nacelle de ballon (comprenant d'autres dispositifs)					
Types de nacelles de ballons (comprenant d'autres dispositifs)				2	3
Cellule selon 4.1-3., 5.1-4 ou 6.1-3					
L12.5 Système électrique					
Bases concernant les circuits électriques embarqués					
Sources électriques (accumulateurs, fixation, ventilation, corrosion)					
Accumulateurs au plomb, au NiCd ou autres, piles sèches				2	3
Générateurs					
Câblage, branchements électriques					
Fusibles Source d'alimentation externe Bilan énergétique					
L12.6 Propulsion					
Moteur					
Principes essentiels des moteurs à pistons (deux/quatre temps, rotatifs, carburateur, injection électrique, etc.)					
Performance					
Pièces principales (carter, pistons, cylindres, vilebrequin, engrenage)					
Autres pièces (lubrification, allumage, filtres, échappement, commandes etc.)					
Problèmes				2	3
Démontage de pièces sur des moteurs installés					
Carburant et lubrification					
Bases concernant le carburant					
Bases concernant les lubrifiants					
Dispositifs d'extinction en cas d'incendie					
Hélice					
Principes essentiels des hélices					
spoo oosantiolo doo nonoco					

	Niveau de formation				
				LA	FA
Types d'hélices (fixe/réglable)					
Performance					
Réparations acceptables					
Évaluation des dommages					
Instruments de propulsion					
Bases concernant les mesures et les instruments					
Mesure des tours					
Mesure de la pression					
Mesure de la température					
Mesure du carburant/de la puissance disponible					
L12.7 Équipement					
Extincteur, couverture anti-feu				2	3
Instruments (simples ou combinés)					

	Niveau de formation
	RCT
L13 Radio- Comm/Transpondeur	3
L13.1 Radio/émetteur localisateur d'urgence	
Espacement entre les canaux	
Longueur d'antenne requise – masse d'équilibrage	
Câble coaxial	
Antiparasite – interférences avec le système d'allumage	
L13.2 Transpondeur	
Fonctionnement de base	
Installation type	
Exigences de l'installation en matière de puissance, entrées, antennes	
Explication des Modes A, C, S.	
Essais pratiques	
Mesures de sécurité	
Essai automatique	

	Niveau de formation
Équipement d'essai	
Utilisation de l'équipement d'essai	
Essai type	
Défauts types	

22)Le nouvel appendice VIII ci-dessous est ajouté à la Partie-66:

Appendice VIII

Normes d'examen de licence de catégorie L

1. Base de standardisation pour les examens

- 1.1. Toutes les épreuves d'examen doivent être conduites en utilisant le format de questions à choix multiples spécifié ci-dessous. Les réponses incorrectes doivent sembler toutes plausibles pour une personne ignorant le sujet. Toutes les réponses possibles doivent être clairement en rapport avec la question et présenter un vocabulaire, une construction grammaticale et une longueur similaires. Dans les questions portant sur des chiffres, les réponses incorrectes doivent correspondre à des erreurs procédurales telles que des corrections appliquées dans le mauvais ordre ou des conversions d'unités erronées: il ne doit pas s'agir de simples chiffres choisis au hasard.
- 1.2. Chaque question à choix multiple doit contenir trois réponses possibles parmi lesquelles une seule doit être la bonne réponse. Le candidat doit avoir un temps alloué pour chaque module, défini sur la base d'une moyenne nominale de 75 secondes par question.
- 1.3. La note de réussite à l'examen pour chaque module est de 75 %.
- 1.4. Les pénalités (retraits de points pour les questions auxquelles le candidat a mal répondu) ne sont pas utilisées.
- 1.5 Le niveau de connaissances requis dans les questions doit être proportionnel au niveau technologique d'un aéronef ELA1.

2. Nombre de questions:

L limitée:

Module L1 «Connaissances de base»	12 questions
Module L2 «Facteurs humains»:	8 questions
Module L3 «Législation»:	16 questions
Module L4 «Cellule-Bois» / Tuyau métallique et tissu:	20 questions
Module L5 «Cellule-Composite»:	20 questions
Module L6 «Cellule-Métal»:	20 questions
Module L7 «Cellule-Générale»:	40 questions
Module L8 «Motorisation»:	32 questions
Module L9 «Procédures d'inspection physique»:	12 questions
Module L10 «Ballon/Dirigeable–Air chaud»:	16 questions
Module L11 «Ballon/Dirigeable-Gaz (libre/captif)»:	16 questions
Module L12 «Dirigeables-Air chaud/gaz»:	16 questions

Licence L complète (questions complémentaires par rapport à celles requises pour le même module pour la licence L limitée):

Module L3 «Législation»:	8 questions
Module L4 «Cellule-Bois»:	12 questions
Module L5 «Cellule-Composite»:	12 questions
Module L6 «Cellule-Métal»:	12 questions

Module L7 «Cellule-Générale»:	20 questions
Module L8 «Motorisation-Avancée»:	16 questions
Module L10 «Ballon/Dirigeable–Air chaud»:	20 questions
Module L11 «Ballon/Dirigeable-Gaz (libre/captif)»:	20 questions
Module L12 «Dirigeables–Air chaud/gaz»:	16 questions
Module L13 «Radio-Comm/Transpondeur»	16 questions

C) <u>L'annexe IV (Partie-147) au règlement (CE) n° 2042/2003 est modifiée comme suit:</u>

23) Au point 147.A.145, le paragraphe d) est modifié comme suit:

147.A.145 Privilèges de l'organisme chargé de la formation à la maintenance

•••

d)

- 1. L'organisme chargé de la formation à la maintenance peut sous-traiter la conduite d'une formation théorique de base, d'une formation de type et des examens correspondants à un organisme ne dispensant pas de formations à la maintenance uniquement s'il est sous le contrôle du système de qualité de l'organisme de formation à la maintenance.
- 2. La sous-traitance de la formation théorique de base et des examens est limitée à la Partie-66, Appendice I, Modules 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9 et 10, ainsi qu'à la Partie-66, Appendice VII, Modules L1, L2 et L3.
- 3. La sous-traitance de formations de type et d'examens se limite aux systèmes motopropulseur et avionique.

• • •

24) Le point 147.A.200 est modifié comme suit:

147.A.200 Formation de base agréée

. . .

b) L'unité de formation théorique doit couvrir les matières relatives à la licence de maintenance aéronef de catégorie ou de sous-catégorie A, B1, B2, B3 ou L, tel que spécifié dans la Partie-66.

• • •

25) L'appendice I de la Partie-147 est modifié comme suit:

Appendice I

Durée de la formation de base

Durée minimale de la formation de base complète

Formation de base	Durée en heures	Partie théorique %
A1	800	30 à 35
A2	650	30 à 35
A3	800	30 à 35
A4	800	30 à 35
B1.1	2 400	50 à 60
B1.2	2 000	50 à 60
B1.3	2 400	50 à 60
B1.4	2 400	50 à 60
B2	2 400	50 à 60
В3	1 000	50 à 60

La durée de la formation de base pour la catégorie L est spécifiée dans la Partie-66, appendice VII. Cette durée dépendra des modules choisis pour les qualifications envisagées.

26) L'appendice II de la Partie-147 est modifié comme suit:

Appendice II

Certificat d'agrément

...

PLAN D'AGREMENT DE FORMATION / EXAMEN						
Organisme:						
CLASSE	CATÉGORIE DE LICENCE	QUALIFICATION	LIMITATIONS			
BASE	-B1	TB1.1 TB1.2 TB1.3 TB1.4	AVIONS À TURBINE AVIONS À PISTONS HÉLICOPTÈRES À TURBINE HÉLICOPTÈRES À PISTONS			
	-B2	TB2	AVIONIQUE			
	-В3	ТВ3	AVIONS NON-PRESSURISES À MOTEURS À PISTONS DE 2 000 KG MTOM ET MOINS			
	-A -L	TA.1 TA.2 TA.3 TA.4	AVIONS À TURBINE AVIONS À PISTONS HÉLICOPTÈRES À TURBINE HÉLICOPTÈRES À PISTONS INDIQUER LA CATÉGORIE D'AÉRONEF SPÉCIFIQUE DANS 66.A.1(d) ET LE NIVEAU DE LICENCE			
TYPE / TÂCHES	-B1	Т1	INDIQUER LE TYPE D'AÉRONEF			
	-B2	T2	INDIQUER LE TYPE D'AÉRONEF			
	A	Т3	INDIQUER LE TYPE D'AÉRONEF			
	С	T4	INDIQUER LE TYPE D'AÉRONEF			
	formation/d'examen est valable s'il e éé Partie-147:		écifications de l'organisme chargé de la			
Formulaire 11 de l'EASA						